ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 6 fr. 50 12 fr. 22 fr. 50 Autres départements 7 fr. 13 fr. 24 fr. TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).... 0 fr. 80 RÉCLAMES 3º page 1 fr. 25 2º page 2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A propos de la Conférence du pacte: une démarche inattendue de l'Allemagne. — Les négociations de Washington: aboutiront-elles ? — Si un accord n'intervenait pas ? Nécessité de bloquer les forces nationales. — Dans l'attente de le rentrée navlementaire. de la rentrée parlementaire: combinaisons politiques et problèmes à résoudre.

L'ambassadeur d'Allemagne a fait lundi auprès de M. Briand une démarche qui était pour le moins inattendue.

Inattendue au lendemain de l'acceptation officielle par le Reich d'assister à la conférence sur le

L'objet de cette nouvelle démarche?

Elle porterait sur la retractation de l'aveu des responsabilités allemandes dans la guerre et appellerait l'attention sur le désir du Reich de voir les alliés évacuer la zone de Cologne avant la mise en vigueur du pacte rhénan.

Ainsi, l'Allemagne se donne l'apparence d'accepter sans condition l'invitation des alliés à négocier le pacte; mais, en fait, elle tend à subordonner son adhésion à la satisfaction par les Alliés de ces mêmes

A noter, en effet, que la démarche faite à Paris, l'était également à Londres et à Bruxelles : c'est assez dire tout le prix que Berlin y attache. Le cabinet du Reich peut-il, main-

tenant, nourrir beaucoup d'illusions quant aux chances de succès réservées à ces revendications? C'est douteux !

Dès lors, il a vousu, de deux choses l'une : ou bien donner une satisfaction toute platonique aux exigences nationalistes et, alors, il se doit de ne pas s'engager à fond dans cette voie; ou bien, il fait absolument sienne la double exigence formulée et alors il a pris son parti de faire avorter la conférence du pacte rhénan.

Nous ne tarderons pas, sans doute, à être exactement fixé.

De toute façon, on ne peut que déplorer la confusion engendrée par la démarche allemande.

Il faut en prendre son parti : les négociations financières de Washington ne se présentent pas dans des conditions favorables.

Aboutira-t-on finalement à un C'est possible, encore qu'il semble bien que rien de satisfaisant ne

puisse désormais sortir des échanges La délégation française n'a point

trouvé auprès des techniciens financiers américains l'esprit de conciliation qu'elle escomptait, le règlement de comptes qu'on lui a proposé apparaît rigoureux, strict. Les affaires sont les affaires; aucune autre considération ne semble avoir retenu la pensée de nos associés.

C'est un point de vue. Mais vrai-ment rien n'oblige la France à l'ac-

Les Etats-Unis se sont jusqu'ici, obstinément refusés, par exemple, à maintenir la solidarité des paiements allemands et des paiements français à ses créanciers.

Non, vraiment, il y a là une exigence qui heurte notre sentiment de

Eh quoi, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont employées: 1° à réduire le montant des dettes allemandes, donc le total des réparations que la France aurait à recevoir du Reich; 2° à nous ravir tous les moyens de nous faire payer par l'Al-

Mais, par contre, on ne nous a consenti, en échange, aucune réduction parallèle de notre dette et on se refuse à nous aider à obtenir le recouvrement de notre créance sur l'Allemagne; bien mieux, on encourage tacitement l'Allemagne à persévérer dans sa politique de défaillance.... C'est vouloir rejeter sur les seules

épaules des Français tout le fardeau de la guerre.

Pouvons-nous accepter un tel traitement?

En aucune façon! Aussi, ne soyons pas surpris si la délégation française préfère rentrer des Etats-Unis sans qu'un accord soit intervenu, plutôt que d'accepter l'asservissement financier et économique de notre pays.

D'ailleurs, courons-nous de grands risques à nous dérober à un traitement nettement défavorable? Examinant la question dans le

Figaro, M. Romier écrit : Avons-nous un intérêt impérieux à con-clure le plus tôt possible et à tout prix un accord pour le règlement de nos dettes aux

Non.
Sans doute, nous trouverions des avantages sérieux à un accord prochain, à la condition qu'il fût équitable et raisonnable.
Mais ces avantages ne compenseraient pas les risques de l'injustice d'un accord qui nous imposerait, par exemple, l'obligation de payer notre dette indépendamment du sort de notre créance sur l'Allemagne.

Ainsi, gardons-nous de nous alarmer outre mesure si, par hasard, la mission Caillaux rentre de Washington sans résultat.

Les nouvelles difficultés qui sur-giront du fait de cette situation apparaîtront d'ailleurs peu importantes ajoutées à celles auxquelles nous devons déjà faire face et qui, elles, sont considérables.

Le vrai problème pour nous, Français, est d'opérer un redressement général, une restauration d'ensemble. Sommes-nous armés pour le ré-

Aujourd'hui plus qu'hier, une obligation s'impose à nous : réaliser une sorte de concentration de toutes les forces nationales pour opposer un front commun et national aux difficultés de l'heure.

A vrai dire, 11 n'est pas d'autre voie de salut.

Allons-nous la prendre et nous y engager résolument ?

Divers indices font craindre que Ce n'est pas encore la rentrée parlementaire, mais on devine ça et là

des préparatifs de rentrée. La séparation s'est produite sur une équivoque, le gouvernement n'ayant été sauvé que grâce aux voix

de l'opposition de la veille. Depuis lors, les socialistes sont sortis officiellement de la coalition gouvernementale.

Que résultera-t-il, parlementairement et gouvernementalement, de cette séparation de fait ? Des efforts furent tentés pour res-

taurer une ancienne coalition où les socialistes — révolutionnaires et internationalistes - parlaient en maî-

Ces efforts vont se poursuivre, sans doute, tout au long de ce mois d'oc-

Connaîtront-ils le succès? En attendant de le savoir, il faut bien constater que les circonstances s'annoncent délicates :

1° l'emprunt a été prorogé jusqu'au 20 octobre; sans doute parce que les résultats n'ont pas été ce qu'on escomptait;

2° la plupart des fonctionnaires s'agitent autour des caisses de l'Etat. Leurs revendications sont peut-être légitimes; mais un malaise n'en existe pas moins; 3° Enfin, il y a le budget de 1926

qui réserve un accroissement sensible des charges fiscales. Nous sommes en vérité à un tour-

nant difficile.

INFORMATIONS

Les négociations de Washington Nouvelles propositions américaines

S'il faut en croire des renseignements puisés à bonne source, les dernières propositions américaines consisteraient à exiger des annuités maxima de 130 millions de dollars, au lieu de 157, primitivement demandées par la commission de consolidation. Sur ce point donc, les Américains paraissent faire une légère concession, mais on demeure encore loin de compte puisque l'effort maximum que la France serait disposée à faire consisterait à payer, après la période du moratoire, des annuités

de 100 millions de dollars.

L'échelonnement des annuités

Toujours d'après les dernières pro-positions américaines, la première annuité devrait s'élever à 40 millions; cette somme serait accrue de 2 millions de dollars par an pendant

L'attitude de la délégation française La délégation française demeure jusqu'à présent inflexible sur la ques-tion des annuités, refusant d'élever le maximum des annuités à payer à l'Amérique au delà de 100 millions

de dollars. On parle d'une formule américaine concernant la clause de revision éventuelle des termes de l'accord à intervenir, formule qui équivaudrait à l'application du plan Dawes à la

Le retour de la délégation française Quoi qu'il arrive la délégation française quittera Washington jeudi soir. M. Caillaux est, en effet, invité à New-York à un grand banquet of-fert par le Foreign Affairs Com-mittee, composé de hautes personnalités financières, politiques et litté-raires. Dans la soirée du même jour, le Lotos Club de New-York offre un dîner de gala en l'honneur de M. Cail-

La Coniérence de Locarno Une démarche allemande

--<>総<>-----

Le Reich voudrait désavouer sa culpabilité

Les représentants de l'Allemagne Londres, Bruxelles et Paris, ont, dans un commentaire verbal de la note qu'ils étaient chargés de remettre, fait de nouveau allusion à la question de la culpabilité de la

> Berlin réclame l'évacuation de Cologne

Les nouvelles de l'étranger laissent supposer qu'ils ont également posé des questions concernant l'évacuation de la première zone rhénane et le régime d'occupation en Rhénanie.

Une démarche en pure perte

De source autorisée, on assure que les déclarations des ambassadeurs allemands ne peuvent donner lieu à aucun jugement pessimiste. Les allusions à la question de la responsabilité de la guerre se borneraient aux réserves déjà faites dans le memorandum du cabinet Marx. L'on aurait manifesté, en outre, le désir formel de créer par là à la conférence une atmosphère d'égalité complète pour la bonne marche des pourparlers.

En Belgique Crise ministérielle imminente

Un profond malaise règne, depuis quelques jours, dans les milieux politiques. Il semble, en effet, que le ministère Poullet, qui réunit les tendances démocratiques, enrétiennes et socialistes, va se frouver en présence de difficultés intérieures très graves et qui, croit-on, vont probablement entraîner sa dislocation.

C'est à la suite de l'ordre du jour voté le 23 septembre par la Fédération bruxelloise du parti ouvrier que la situation politique s'est subite-ment aggravée. La Fédération bruxelloise a proclamé, dans cet ordre du jour, que le projet de loi déposé par le ministre de l'Intérieur et tendant à réprimer les outrages au drapeau national constituait une provocation dangereuse. Elle a donné l'ordre aux parlementaires socialistes de s'opposer au vote de ce projet.

Le Conflit de Mossoul

Un message Reuter de la Haye déclare que la Cour internationale de Justice siégera le 22 octobre pour examiner la demande d'avis formulée par la Société des Nations à propos de la question de Mossoul.

Peut-être d'autres divers Etats se feront-ils représenter aussi devant la Cour dans cette affaire, étant donné que l'interprétation du pacte demandée à la Cour touche les droits des minorités dans la Société des Nations. Les représentants de la Turquie et de la Grande-Bretagne n'ont pas encore été désignés.

Au Maroc

Le front français est calme

Aucune action militaire n'est signalée sur le front français. L'ennemi n'a fait aucune démonstration effective, se bornant à intensifier sa propagande et déclarant, dans certaines tribus notamment, qu'il n'a ja-mais été aussi près de la victoire.

Dans le secteur du centre, le chef Mahakma Ghafsai a infligé une amende aux Jaia désireux de faire eur soumission et qui rassemblaient leurs troupeaux dans les villages de Aiin Berda et à Tazghadra et leur a donné l'ordre de rejoindre les Beni Brahim de la haute vallée de l'oued

Bombardement efficace

Le bombardement par l'aviation sur le Souk et Tleta des Benaulid a causé à l'ennemi des pertes élevées. Des notables des Fenassa et le caïd des Beni Amret seraient parmi les tués. L'aviation a exécuté 55 bombardements notamment sur Tazarine, au nord-est de Bibane, sur Bou Toumer (région de l'oued Amzez) et dans les vallées des oueds Tleta et Suiane, au nord d'Astar. Une escadrille d'hydravions a bombardé Tarzuist.

Quelques soumissions

Sur le front du 19° corps, on ne si gnale aucune action. Quelques familles des Branes sont rentrées de dissidence. Le caïd Moktar Ouled Taber des Metalsa, suspect aux yeux des Riffains, a été enlevé comme otage par les dissidents.

Sur le front espagnol

Dans la zone espagnole, on signale que Chaouni, le fameux chef riffain, s'est rendu avec un contingent chez les Beni Gorfet pour les obliger à fournir des guerriers.

A Munich fonctionne un bureau

de recrutement pour le Rif Les Dernières Nouvelles de Strasbourg écrivent qu'un bureau de recrutement pour l'armée d'Abd-el-Krim est installé à Munich. Ce bureau dirige, par des voies détournées, les anciens officiers allemands sur le Maroc. A Tanger, ils sont accueillis par le colonel Bauer qui fit partie du grand état-major prussien. On vient, on le sait, d'arrêter à Gratz (Autriche) trois de ces officiers dont les passeports n'étaient pas mu-

nis du visa nécessaire. La démission du maréchal Lyautey La démission est acceptée

Le Gouvernement a accepté la démission du général Lyautey. Le Conseil des ministres a adressé au grand chef l'expression de la reconnaissance du pays.

Le successeur du Maréchal Comme on lui demandait à quel moment le successeur du maréchal sera nommé, le président du Conseil

Le Gouvernement va réfléchir : le temps ne presse pas. **-----**<>錣<>-----

En Cyrénaïque succès Italien

A Carcura, en Cyrénaïque, un groupe d'une soixantaine de rebelles a été complètement défait et a laissé 40 morts sur le terrain. Un autre groupe a été battu par les auxiliaires indigenes dans l'oued Zezza. Les auxiliaires ont effectué avec succès une action de surprise pres de Sauno et se sont emparés d'un butin impor-

En Syrie Le général Gamelin prépare une nouvelle offensive

Les troupes françaises qui ont débloqué Soueïda ont retrouvé les deux canons, l'un de 65, l'autre de 105, avec lesquels les Druses tiraient sur la ville.

Nos troupes ont démantelé la citadelle. Au cours du dernier combat qui

nous a rendu maîtres de la ville, nous avons eu 4 tués et 22 blessés. Le général Gamelin a dirigé sa colonne sur des points d'eau et préparé une offensive dans une autre direc-

En Angleterre

Le Parlement anglais se modernise Pour remédier à la mauvaise acoustique des salles de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords, on se propose d'y installer de haut-parleurs et même de mettre des casques téléphoniques à la disposi-

tion des membres les plus âgés. A cet effet, un comité de pairs a convoqué plusieurs firmes à la Chambre des Lords. Il a été décidé que trois microphones seraient installés respectivement face au fauteuil du lord chancelier, au banc gouvernemental et au banc de l'opposition.

Mort de M. Léon Bourgeois

M. Léon Bourgeois est décédé le

28 à Oger (Marne). M. Léon Bourgeois était né à Paris, le 29 mai 1851. Docteur en Droit, il fut d'abord avocat. Il fut nommé ensuite secrétaire général de la Marne en 1877, sous-préfet de Reims en 1880, préfet du Tarn en 1883, de la Haute-Garonne en 1885, préfet de police en 1887. Il fut élu député pour la première fois en 1888, et sénateur en 1905. Il fut sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur dans le cabinet Floquet en 1888, ministre de l'instruction publique dans les cabinets Freycinet et Loubet, de 1890 à 1892; ministre de la justice dans le cabinet Ribot, en 1892; président du conseil et ministre de l'intérieur, puis des affaires étrangères en 1895-1896; ministre de l'instruction publique du cabinet ce à la veille même du départ de la Brisson en 1898; président de la délégation que la situation difficile Chambre de 1902 à 1904 ; ministre se dénouera. » des affaires étrangères dans le cabinet Sarien, en 1906; ministre du travail dans le cabinet Poincaré, en 1912; ministre des affaires étrangères dans le cabinet Ribot, en 1914; ministre d'Etat pendant la guerre, puis ministre du travail en 1917; rapporteur du traité de Versailles au Sénat. Il a été président du Sénat,

Les Chambres rentreraient le 3 novembre

de janvier 1920 à février 1923.

A l'issue du conseil des ministres, M. Painlevé, interrogé sur la question de savoir si les Chambres seraient convoquées le 27 octobre ou le 3 novembre, a répondu qu'il était vraisemblable que la date du 3 novembre serait la bonne.

La ciôture de l'Emprunt est reportée au 20 octobre

Au conseil des ministres du 29 septembre, M. Painlevé, président du conseil, a donné connaissance de nombreuses pétitions émanant du comité de l'emprunt des Chambres de commerce, des syndicats agricoles, des groupements industriels et demandant instamment la prolongation des délais de souscription.

Le gouvernement a décidé que la souscription à l'emprunt serait close irrévocablement le 20 octobre.

L'ex-Kaiser veut racheter l'Achilleion de Corfou

D'après le « Daily Express », un représentant de l'ex-kaiser a quitté Doorn pour se rendre à Corfou, où il doit assister à la vente aux enchères du palais de l'Achilleion, qui est mis à prix par le gouvernement grec. Cet envoyé serait chargé d'acquérir le palais pour le compte de Guillaume II.

Dès qu'il sera de nouveau en possession du palais, on prête à l'exkaiser l'intention de demander l'autorisation d'aller à Corfou pour y prendre des vacances.

Un complot terroriste en Bulgarie

Le gouvernement bulgare vient d'être informé qu'un vaste complot communiste a été tramé dans le but d'assassiner la plupart des membres

du ministère. Les autorités ont pris des dispositions immédiates et craignent de la part des terroristes une attaque contre les diplomates étrangers. Un grand nombre de déte tives ont été mis à la disposition des consulats et des légations.

Après la séance du Conseil des ministres, M. Painlevé, président du Conseil, a déclaré aux journalistes qui lui réclamaient des nouvelles des démarches de la délégation française à Washington: « Nous savons que le franc est très demandé. Cela nous incite à être optimistes. »

Qui donc refusera d'être optimiste? Tout le monde a l'illusion que les affaires s'arrangeront, se « tasseront », et que, dans un ave-nir prochain, la situation financière, économique ne connaîtra plus les difficultés qu'elle a subies.

Il faut toujours accepter les déclarations qui sont faites par le chef du Gouvernement. Mieux et plus que tout autre, il doit être renseigné sur les événements. Il faut croire qu'il ne « bluffe » pas.

Et c'est pourquoi, il faut attendre avec confiance le retour de la délégation française de Washington. Nous serons bientôt fixés sur les résultats

obtenus. Espérons que cette confiance ne

soit pas déçue. Car M. Painlevé a ajouté la phrase suivante à ses déclarations optimistes: « On traversera, probablement, des périodes aiguës et peut-être estce à la veille même du départ de la

Et il a conclu ses déclarations par ces mots: « Il faut, par conséquent,

maîtriser ses nerfs. » Inutile de commenter ces déclarations faites par le Président du Conseil, à l'issue du Conseil des ministres. Chacun peut les commenter à

Nous sommes optimistes par essence: nous avons confiance que tout s'arrangera.

Mais, grands dieux; nous recon-naissons qu'il faut avoir une dose bien forte d'optimisme pour croire que la situation économique sera améliorée avant peu.

Tout le monde ne voit pas l'avenir sous des couleurs dorées. Et vraiment, il faut avouer qu'on y va un peu fort, partout, dans le règlement des affaires publiques.

Les dépenses augmentent, les recettes sont insuffisantes. On a vu, cela, au Conseil général du Lot, mercredi à midi quand lecture du budget départemental a été

donné. Il y a un déficit. Mais le malheur est que le déficit est partout, qu'il devient, de plus en plus, la règle de nos administrations, parce que l'on ne veut que faire plaisir à tout le monde et que l'on refuse de museler les auteurs des dépenses souvent fastidieuses, et par conséquent, inutiles.

Que les accords de Washington ne soient pas favorables à la France, eh bien! nous voilà bien lotis: nous n'avons pas fini de subir des charges nouvelles, puisqu'aussi bien ces charges sont imposées aux contribuables, par ceux-là même qui n'en paient pas en rapport avec leur situation de for-

Mais, encore une fois, nous avouons que notre optimisme est grand à égard des déclarations du chef du Gouvernement.

Avons-nous tort? Avant peu, nous serons renseignés. Mais il en coûte moins de paraître satisfait, content, que de se faire du mauvais sang!

Et cependant !... Enfin, attendons ! LOUIS BONNET.

--<>綴<>-Enseignement primaire

MOUVEMENT DU PERSONNEL Sont nommées, pour prendre date au 1er octobre, les institutrices dont

les noms suivent: A St-Jean-de-Laur, Mlle Bach, institutrice à Belmont (Lalbenque);

A Gouzou, Mlle Roconières, institufrice à Laborie (Prendeignes); Au Mas du Noyer (Faycelles), Mlle Lugrin, institutrice à St-Jean-de-

Au Ceint d'eau (garçons), Mme Lagarrigue, institutrice au Mas du

A Cahors (adjoint) M. Deilhes, instituteur à Fontanes-Lalbenque. A Fontanes-Lalbenque M. Vignals,

instituteur à Escamps. A Meyronne M. Arnaudet, instituteur à Creysse.

A Creysse M. Léonard, instituteur à Meyronne. A Lherm M. Pechmagré, institu-

teur à Montgesty. A Belmont-Lalbenque Mlle Biscan, institutrice adjointe à Lauresses.

BEAU PROGRAMME

« Je ne me lasserai pas d'applipliquer des petites mesures qui, elles, auront de l'effet. Je compte travailler d'accord avec les organisations économiques depuis les Chambres de Commerce jusqu'à la C. G. T. J'envisage surtout la lutte entre les intermédiaires. Je leur ferai une guerre sans merci. »

Grand merci pour le public. Mais qui a tenu ce beau discours? Eh bien, c'est M. Chaumet, ministre du commerce.

Ses déclarations sont fort intéressantes, surtout celles-ci:

« Par ailleurs, il m'est signalé que des producteurs sans scrupules faussent la loi de l'offre et de la demande en détruisant ou en accaparant pendant un certain temps des marchandises de toute première nécessité. C'est un crime dont les auteurs peuvent être assurés qu'ils seront punis. »

Heu! Heu! Il semble au public que de pareilles menaces ont été souvent faites et qu'elles n'ont jamais été exécutées, non pas parce qu'il n'y avait pas de coupables, mais par-ce que les coupables étaient trop puissants pour être frappés.

Enrayer la vie chère! Quel bel article de programme ministériel. Mais combien il est difficile d'appliquer cet article-là!

Sans doute, il faut bien croire qu'un jour ou l'autre, la vie ne sera pas aussi chère qu'elle l'est aujourd'hui. Mais on n'arrivera pas à ce résultat en augmentant les dépenses courantes, en jetant l'argent par les fenêtres, en organisant fêtes sur fêtes au cours desquelles le public dépense beaucoup et les malins ga-gnant des décorations et parfois des gros sous.

La vie chère! Mais il n'y a qu'à voir enfler les budgets départementaux, communaux, pour comprendre qu'elle ne sera pas enrayée de sitôt!

Les spéculateurs ont encore de belles spéculations à faire et le public a le temps de voir passer d'autres

LOUIS BONNET.

Autour d'un budget

Le Conseil général a tenu sa session ordinaire. Il a fait beaucoup de travail. Il a dépensé beaucoup également. Toutes les dépenses faites sont, certainement justifiées, toutes les augmentations de crédits sont encore plus apréciées par ceux qui en bénéficieront.

Au total, le contribuable est mis en présence du bilan suivant : un budget de 17 millions et un déficit de plus de 700.000 francs.

Résultat ? Le Conseil général a été obligé de voter 39 centimes de plus. Certes, il ne peut venir à l'idée de personne qui a suivi les discussions de l'Assemblée départementale, que les membres de cette Assemblée aient, à un moment quelconque, fait acte de complaisance, d'aucuns diront, de démagogie.

Mais cela n'empêche pas que les contribuables resteront un peu médusés devant ce chiffre énorme de

dépenses. Sans doute, nous le répétons, les dépenses paraissent tout à fait normales. Mais les contribuables pourraient espérer que, s'il n'est pas possible d'éviter les frais considérables exigés par les services administratifs divers, on aurait pu tenter de réaliser des économies.

Nous entendons bien: lesquelles? N'est-ce pas le rôle des élus de les rechercher?

Oui, le Conseil a pris une mesure. Au sujet de l'augmentation des traitements, il a demandé que les fonctionnaires de la Préfecture soient tenus de faire 8 heures de travail effec-

Ce n'est, somme toute, que l'application de la loi observée dans toutes les catégories de profession. Mais est-ce un système efficace pour réaliser des économies?

Quelqu'un qui est bien renseigné murmurait que les premières économies à faire, c'était de supprimer le plus grand nombre d'emplois possible, c'est-à-dire, qu'au fur et à mesure des mises à la retraite il n'y ait pas de nomination nouveile.

Mais si l'on examine bien la question, c'est, dans toutes les administrations le contraire qui se passe.

Et c'est pourquoi les économies ne sont pas réalisées, que le budget enfle et est en déficit.

Est-ce qu'un jour ne viendra pas où le portemonnaie des contribuables sera en déficit?

Ce jour est plus proche qu'on ne le pense!

LOUIS BONNET.

Gendarmerie

M. Jerbeau, chef de brigade de 4° classe, à la 17 Légion est admis à l'Ecole d'officiers et d'élèves-officiers de gendarmerie de Versailles.

Enseignement

M. Gousseland, professeur de 5° classe à l'E. P. S. de Cahors, est nommé professeur à l'Ecole normale de Limoges.

Tabacs

M. Lespinasse, contrôleur principal des tabacs à Souillac, est nommé entreposeur de 1re classe à Tonneins.

M. Dalet, entreposeur de 1re classe à Souillac, est nommé entreposeur principal à Souillac.

Dette publique ottomane

Les porteurs de fonds Ottomans (emprunts, villes, sociétés ou compagnie, scripts), inscrit ou qui se feront inscrire au Comité d'Action pour le réglement des intérêts Français en Turquie (Association légale ayant le droit de représentation et d'action dans les termes de la loi du 1er juillet 1901, et dont le Siège est : 22, Avenue Montaigne, à Paris), tien-dront leur Assemblée générale, le jeudi, 15 octobre 1925, à la mairie du IV° arrondissement, Place Baudoyer, à Paris, à 20 heures 1/2 du

Ordre du jour : Réglement de la dette publique Ottomane (Articles 46 et suivant du Traité de Lausanne) (monnaie de paiement, maintien des

Enseignement agricole

De l'intéressant rapport présenté par M. Lafont, directeur des services agricoles au conseil général, nous extrayons les renseignements sui-

Les cours d'enseignement agricole post-scolaire créés en 1921, 1922 et 1923 ont fonctionné normalement pendant l'année scolaire 1924-1925. Plus de trois cents jeunes gens de

13 à 17 ans ont reçu un enseignement pratique et théorique : Saint-Céré, 52; Martel, 24; Mont-cuq, 28; Luzech, 37; Gourdon, 68;

Albas, 33; Touzac-Vire, 25; Montredon, 20; Mayrinhac-Lentour, 19.

Les directeurs de quelques centres signalent en dehors des élèves réguliers des auditeurs de 20 à 30 ans.

Les Amis des Arts

Nous apprenons la constitution en voie de formation à Cahors d'une société des « Amis des Arts » qui se propose d'organiser dans notre ville, durant la saison d'hiver, un certain nombre de concerts classiques de

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'excellente initiative de plusieurs d'entre nos concitoyens et former des vœux sincères pour le succès de la tâche qu'ils ont entreprise.

Nous reviendrons prochainement sur cette question.

Accidents

En procédant à la démolition des stands dressés sur les allées Fénelon, lors de la foire-exposition, un ouvrier charpentier de notre ville. M. Sylvain Bouscary, âgé de 22 ans, à la suite d'un faux pas est tombé dans le vide d'une hauteur de 3 mètres.

Relevé aussitôt par d'autres ouvriers, la victime de cette chute recut les soins de M. le docteur Calvet, qui constata plusieurs coupures superficielles de la peau et du tissu cellulaire à la face externe du poignet

Le blessé devra chômer durant une douzaine de jours.

Un accident dont a été victime M. Baptiste Delpech, âgé de 30 ans, s'est produit dans les ateliers du dépôt de notre ville. Cet ouvrier était occupé à mandriner des tubes de machine lorsqu'au cours de cette opération il se piqua profondément à la main droite en heurtant contre une lame de cuivre. Le blessé se fit une plaie qui nécessitera un repos de huit jours pour sa complète guérison.

La maraude des noix

La saison des noix est revenue, et le long des routes et chemins, avant le gaulage des noix, on voit les mêmes figures qui procèdent aux recherches des fruits précieux; dans certaines contrées, on publie le ban des vendanges, on autorise le grapillage et le glanage à une date déterminée; les pouvoirs publics devraient autoriser la recherche des noix à une date fixée, de cette facon le maraudage serait supprimé durant

une partie de la saison. Il est en effet formellement interdit de cueillir les noix tombées dans les routes et chemins, moralement et légalement cela est défendu; nous croyons savoir qu'à la suite d'une surveillance vigilante, des plaintes seront déposées le cas échéant contre les professionnels de la maraude.

Nécrologie

C'est avec regret que nous apprenons le deuil cruel qui vient de frapper M. Gernolles, le sympathique industriel de notre ville, en la personne de sa vieille mère, décédée à l'âge de 81 ans.

Nous prions M. Gernolles et sa famille de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléan-

Conseil Général du Lot

Séances du 28 septembre

MATIN Nous avons publié dans notre précédent numéro le compte rendu analytique de la séance de mardi matin

du Conseil général. Nous croyons devoir compléter cette analyse en reproduisant ici le texte même des divers vœux qui furent adoptés au cours de cette

séance: MM. Bouat, Bénech, Lacaze, Peindaries déposent le vœu suivant :

Le Conseil général du Lot, Considérant qu'avant d'envisager le contin-gentement des vins français, il convient de limiter rigoureusement les importations de

vins étrangers,
Que notre régime douanier est malheureu-sement défavorable à la viticulture, puisque les tarifs permettent l'importation des vins

étrangers et s'opposent à une large expor-tation des vins français,
Emet le vœu que le Sénat vote le texte in-tégral de la proposition de loi adoptée par la Chamore, portant le droit d'entrée sur les vins ordinaires à 42 fr. par hecto,
Demande au Gouvernement de ramener le contingentement des vins tunisiens a à a 1000

Demande au Gouvernement de ramener le contingentement des vins tunisiens a 5.0.000 hectolitres, et de veiller à ce que ce contingentement ne soit pas dépassé,

Réclame la désignation de représentants qualifiés du monde viticole parmi les négociateurs des traités de commerce avec tous les pays étrangers

les pays étrangers,
Demande que les tarifs douaniers tiennent
compte, aussi exactement que possible, des
fluctuations du change.

MM. Bouat et Loubet déposent le vœu suivant: Le Conseil général du Lot,

Considérant : 1º Que la partie du chemin de la Commune de Siran (Cantal), d'une longueur de 1.200 m. environ, rejoignant la route C-40-D à la route départementale N° 5 est absolument

2º Que ce chemin intéresse tout spéciale-ment les populations des communes de Teys-sieu, Comiac, Calviac, Lamativie, dans leurs relations avec le département du Cantal, Emet le vœu que le Conseil général de ce Département veuille bien faire procéder le plus tôt possible aux travaux nécessaires pour la mise en état du chemin précité et prie M. le Préfet du Lot de vouloir bien transmettre ce vœu à M. le Préfet du Cantal.

MM. Bouat, Peindaries, Lacaze et Bénech déposent le vœu suivant:

Le Conseil général du Lot émet le vœu : 1º Que dans les régions productrices de raisins de table, comme le Lot, les producteurs se groupent en Coopératives ou Syndicats, et que ces groupements s'unissent en une Fédération nationale en vue de la défonce des intérêts corroctifs

fense des intérêts corporatifs,

2º Que des essais soient tentés pour la mise au point de la culture et l'adaptation des variétés au goût des consommateurs étran-

gers,

3º Que les procédés de conservation frigorifique soient mis au point dans le but
d'écouler hors saison, des raisins de luxe
destinés à une clientèle de choix,

4º Que l'on s'applique à rechercher des 4º Que l'on s'applique à rechercher des débouchés nouveaux, et que la question des tarifs douaniers soit attentivement étudiée. Adopté.

MM. Bouat, Bénech, Lacaze, Peindaries déposent le vœu suivant : Le Conseil général du Lot, Considérant que la limitation du vignoble constituerait une atteinte intolérable au droit de propriété et à la liberté indivi-duelle,

Qu'il n'y a aucune raison d'envisager cette limitation en France,

Qu'il importe seulement d'agir par persua-sion auprès des viticulteurs pour qu'ils n'augmentent pas leurs plantations, mais pour qu'ils tendent de plus en plus à faire des vins de qualité, S'oppose à toutes mesures arbitraires de limitation du vignoble par voie réglemen-taire et pour la même raison à tout contin-gentement des récoltes. Adopté.

APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. de Monzie. Un vœu est déposé tendant à ce que les primes allouées aux planteurs de tabac soient rétablies

M. Malvy rappelle qu'à la suite des démarches faites par les parlementaires auprès du ministre des finances le prix des tabacs fixé à 420 fr. fut porté à 460.

On sait en effet que l'arbitre nommé pour établir le prix des ta-bacs, avait fixé ce prix 10 francs audessous du prix accepté par l'Administration.

Mais, à la suite des démarches des parlementaires, le ministre accepta un relèvement des prix. Toutefois les primes furent supprimées.

M. Malvy estime que les primes doivent être rétablies. Le vœu est adopté.

Un vœu tendant à l'augmentation des traitements des magistrats est

Un vœu tendant à ce que le ministre de l'agriculture fasse établir, par le Génie rural, un programme général pour l'électrification du département, est adopté. M. Limes donne communication

d'un projet relatif à l'électrification. Une Société s'est constituée en Dordogne, en vue de l'électrification de la région, en utilisant les chutes d'eau de la Truyère.

Cette Société offre d'électrifier 8 cantons du Lot. Elle prend les frais d'installation à sa charge. Mais il faut que des syndicats com-

munaux se forment pour établir les besoins des populations. L'Etat prend à sa charge une part

des dépenses. Pour le surplus des dépenses, on fera appel au crédit public.

La Société croit qu'au bout de 5 ans les recettes seront suffisantes pour payer les frais généraux. Le Conseil général décide de pren-

dre en considération le projet pré-

senté par la Société d'énergie électri-

que de la Dordogne. M. Larnaudie donne communication de rapports relatifs aux autobus. Plusieurs concessionnaires de lignes demandent des augmentations de la subvention qui leur est allouée

en raison de la hausse du prix de l'essence, et de toutes les fournitu-Les demandes sont renvoyées à la

session d'avril. M. Lacaze propose d'autoriser les concessionnaires des lignes d'autobus

à porter à 0 fr. 20 le prix du kilomètre, soit 0,05 de plus que le prix fixé

actuellement. M. Larnaudie approuve la proposi-tion qui est adoptée par le Conseil moins 4 voix.

M. Jardel donne communication d'un important rapport relatif à la question du réseau téléphonique dans

Pour exécuter le programme décidé, il faut une somme de 524.000 francs; mais il y a 209 communes du Lot qui n'ont pas le téléphone.

Pour l'installer dans ces 209 communes, une somme de 4 millions est Mais M. Jardel propose de réser-

ver les recettes produites par les communications téléphoniques, recettes qui servent au remboursement des emprunts précédents, et en disposer pour les frais d'installation du

On peut tabler sur une recette annuelle de 400.000 francs, et on a 20 ans pour rembourser les emprunts. Toutefois, il faudra organiser une

propagande pour trouver des abonnés au téléphone. A cet effet, on accordera 50 francs à tout agent des Postes qui procu-

rera un abonné. Un crédit de 25.000 francs est voté pour assurer le paiement de cette prime, pendant l'année 1926.

Le projet est adopté. M. Lacaze propose d'approuver le bail passé entre le département et l'Etat pour la location de l'immeuble de l'Ecole normale d'instituteurs de

L'Etat a loué cet immeuble pour l'installation des services financiers de la ville, moyennant le prix de 40.000 francs par an.

Le bail partira du 1er octobre 1925. Adopté. M. de Monzie expose que la ville de Cahors a participé pour une somme de 50.000 francs à la cons-

truction de l'Ecole normale. Aujourd'hui, cet immeuble est désaffecté et le département va en reti-rer un loyer de 40.000 francs.

La ville de Cahors n'a-t-elle pas le droit de réclamer ou la restitution de sa subvention de 50.000 francs ou une part du prix de la location?

M. de Monzie déclare que la ville de Cahors ne réclame pas les 50.000 fr. versés: elle se contentera du 5° du prix de la location, soit 8.000 francs. C'est de toute justice.

M. Lacaze dit que la demande de la ville de Cahors au point de vue juridique, est légitime. La proposition de M. de Monzie est

M. Orliac expose que le Syndicat médical du Lot demande le relèvement des prix de visite pour l'Assistance gratuite: le prix de la visite

est porté de 3 à 5 francs. Adopté. M. Orliac, selon le vœu exprimé déjà par M. Fontanilles, de que chaque conseiller général réunisse les maires de son canton pour reviser la liste des indigents.

Le Conseil décide de renouveler la

subvention de 1.000 francs allouée au jeune et excellent artiste-peintre, M. Charles Rouquet, élève à l'Ecole des Beaux Arts Une bourse de 500 francs est allouée au jeune Laborie, de Rignac,

pour l'école professionnelle de Bordeaux. Un crédit de 4.200 francs est alloué au concours de poulicnes de

Gramat. Une subvention de 200 francs est votée pour l'Union Vélocipédique de

France. La somme de 22,500 francs est votée pour être répartie en primes en

faveur de la natalité. Le Conseil émet un vœu tendant au classement de la Tour de la prison de Cahors comme monument his-

Une somme de 4.000 francs est votée pour encouragement aux lettres, aux sciences et aux arts dans le Lot. Sur la proposition de M. Fontanilles, des bourses sont accordées pour l'Ecole primaire supérieure de St-Céré.

Des crédits nécessités par les réparations à exécuter à diverses casernes de gendarmerie sont votés.

M. Vaissié propose de voter une somme de 3.250 fr. en faveur d'un élève d'école normale d'instituteurs de Rodez pour qu'il suive le cours d'enseignement agricole à l'Ecole normale de Toulouse. Avis favorable. Avis favorable est donné à la créa-

tion d'une foire dans les communes de Montesquieu (Tarn-et-Garonne), de Marcilhac, dans le Lot. Le Conseil fixe les périodes pendant lesquelles les travaux des

champs justifieraient les permissions agricoles: Période des vendanges: du 20 septembre au 15 octobre.

Période des semailles d'automne: 1er octobre au 20 novembre. Période des semailles de printemps: 15 février au 15 mai. Période des fauchaisons et de la

plantation du tabac : 20 mai au 1er

juillet. Période des moissons : 1er juillet au 20 juillet. Un crédit est voté pour les réparations à effectuer au Palais de Justice

de Figeac. M. Bénech propose de voter les crédits pour assurer les services des bacs et passages d'eau sur la rivière du Lot et de la Dordogne. Adopté.

Une demande de crédits pour la réorganisation du bac de Meyrones est ajournée, afin que les communes intéressées prennent une délibération par laquelle elles accepteront de payer une part de la dépense.

Un crédit supplémentaire de 4.100 francs pour établir le chauffage central à la Préfecture est adopté.

Une demande d'augmentation de crédit en faveur du Centre régional de Toulouse pour la lutte contre le

cancer est ajournée. Au sujet de la subvention votée en faveur du Comité départemental d'hygiène de Toulouse, M. de Monzie fait observer que l'hôpital de Cahors est à la veille de se transformer en centre hospitalier. La Maison Maternelle du Payrat, grâce à des généreux donateurs, a été fondée.

M. de Monzie indique également toutes les créations, améliorations dans le service d'assistance.

M. Orliac fait observer que c'est grâce à M. de Monzie que tout cela

existe. Une somme de 17.000 fr. est votée pour la création de bains-douches à l'école normale d'institutrices et 1.200 francs pour l'installation du téléphone dans cette Ecole.

La séance est-levée à 7 heures 1/4. Séance du 30 septembre 1925

MATIN

Le Conseil général s'est réuni mercredi matin, à 10 heures 1/2, sous la présidence de M. Fontanilles, sénateur, vice-président.

M. Bouat propose d'accorder une part du legs Grandou à Mme veuve Labarthe, de Montredon, mère de 3 enfants. Adopté.

Une somme de 337 fr. 60 est votée pour rembourser au maire d'Estal les frais de transport d'une malade à l'hô-

pital de Cahors. M. Bouat propose de verser à la Société d'agriculture du Lot les 20.000 francs votés pour les secours alloués l'année dernière aux agriculteurs victimes des intempéries.

M. Lacaze donne communication du rapport relatif au répartement en 1926 de la contribution personnelle

mobilière. Le rapport est approuvé. Il propose de vendre deux vieux pianos qui sont dans les salons de la Préfecture et, avec le produit de cette vente, d'acheter un piano neuf. Adopté.

Il propose de voter une allocation de 4.400 francs en faveur du personnel de la Trésorerie générale de Cahors et des recettes des finances de Figeac et de Gourdon. Adopté. Il demande qu'en raison des servi-ces rendus par M. Girma, chef de divi-

sion de la Préfecture du Lot, une indemnité de 1.000 francs lui soit allouée. Adopté. M. Lacaze propose le relèvement du traitement du personnel de la Pré-

Les crédits nécessités pour 1925 s'élèvent à 116.000 francs: ils s'élèveront à 112.000 francs en 1926. Adop-

fecture et des Sous-Préfectures du

Il demande, qu'en raison de cette augmentation, les employés des services de la Préfecture fassent 8 heures de travail effectif. Adopté. MM. Guilhem et Filhol sont nom-

més membres de la commission chargée de l'évaluation des propriétés bâties. Le Conseil décide d'acheter le mobilier de bureau de la succursale de la Banque de France de Cahors. Ce

mobilier est laissé pour la somme de 6.180 francs. Les juges de paix demandent une augmentation d'indemnité pour frais

de bureau. Rejeté. Les pensions des employés de la Préfecture et des Sous-Préfectures en retraite sont majorées dans les proportions indiquées par le barème des

Le Conseil fixe à 2.160 francs la pension de retraite de Mme Jouffreau, veuve du regretté M. Jouffreau, ancien sous-chef de division à la Préfecture du Lot. Une bourse de 500 francs pour

l'école professionnelle de Périgueux

traitements nouveaux.

est accordée au jeune Briat, de Pin-Un supplément de bourse de 100 francs est accordé au jeune Amadieu, de Bio, à l'école primaire supérieure de St-Céré.

M. Laparra est désigné comme membre de la Commission chargée du classement des bureaux de tabac. Lecture est donnée d'un télégramme de M. Painlevé, Président du Conseil, qui remercie le Conseil géné-

ral de l'adresse de confiance qu'il a

votée en faveur du Gouvernement dans sa séance de lundi. M. Lacaze demande au Conseil de voter les crédits nécessaires pour payer les propriétaires des terrains expropriés pour la construction de la

ligne Cahors-Moissac. Adopté. Pour payer ces crédits, un emprunt s'impose. M. Rougier propose de désigner MM. Lacaze, Guilhem, Soliniac pour

à l'Assistance médicale gratuite, Adopté. Il propose de voter des secours en faveur de personnes pour les aider à payer des frais d'hospitalisation et

faire partie de la Commission relative

d'opération chirurgicale. M. Marty, de Montcléra, âgé de 83 ans, et aveugle demande un secours. M. Rougier prie de Préfet de vouloir bien faire le nécessaire.

M. Limes propose de voter un crédit de 12.000 francs pour faire les essais de goudronnage des chaussées. Adopté.

Il fait voter un crédit de 76.000 fr. pour le relèvement des salaires des cantonniers. Il fait décider que les anciens cantonniers toucheront la même indem-

chère. Il propose le relèvement des traitements du personnel du service vici-

nal. Adopté. Un vœu tendant à mettre une taxe supplémentaire sur les automobiles, taxe qui serait versée dans une caisse spéciale et dont les produits seraient répartis entre les communes pour ré-

paration des chemins, est voté. Le projet de budget du service vi-

cinal est adopté. Le rapport relatif au service du tramway Bretenoux-St-Céré, est adopté.

M. Cocula dépose le vœu suivant: Le Conseil général, préoccupé par les difficultés de l'heure présente as-sure le Gouvernement de son étroite solidarité, et compte sur sa clairvoyance pour nous libérer aussi favorablement que possible, c'est-à-dire dans des limites compatibles, non seulement avec nos facultés de paiement, mais encore avec le plus grand

esprit d'égalité; Emet le vœu que pour dégager notre Trésorerie, un impôt oxtraordinaire progressif et d'une durée déterminée soit établi d'urgence. Impôt assis sur certaines catégories de revenus, ayant pour base, en outre de la déclaration du contribuable, tous signes extérieurs du bien-être, de la jouissance

matérielle; Le produit intégral de cet impôt d'exception serait rigoureusement réservé à concourir, en premier lieu, au remboursement des Bons-Obligations du Trésor et au rachat de la ren!e de

Le Conseil général est en outre d'avis que l'arrêt des émissions anciennes des Bons de la Défense Nationale, doit être recherché sans plus attendre. Il considère, d'autre part, que l'unification de la dette d'Etat sur un taux unique, assurerait un allègement appréciable de notre Trésorerie, et que pour parer à la dépré-ciation de ces valeurs, il y aurait lieu de prévoir l'exemption des droits de succession pour tout actif de cette

Le vœu est adopté. M. Lacaze donne communication du budget; qui s'établit ainsi: Recettes: 16.300.868 fr. 87; Dépenses: 17.021.638 fr. 82;

Déficit: 710.769 fr. 75.

La session est close.

(Cahier vert, n° 1).

QUI LES A?

La séance est levée à midi 1/2.

Un de nos concitoyens serait heureux de rentrer en possession de deux ouvrages auxquels il tient et qu'il a prêtés, voici deux ou trois mois, à deux personnes amies, sans qu'il puisse se souvenir lesquelles.

Ces deux ouvrages sont: 1° Pierre Louys: Le crépuscule des Nymphes; 2° L. Hémon: Maria Chapdelaine

Prière de remettre les volumes en

question au Bureau du Journal.

FOIRE-EXPOSITION Voici la suite du Palmarès: 1re Classe. — BOVINS

1re Section: Taureaux (races Limousine et Garonnaise)

1er Prix: 200 fr. P. C., M. Vignals, Léon, à Sieuran, Comm. de Lascabanes.

2º Prix: 150 fr., P. C., M. Laroche à
Reaux, Comm. de Sérignac.

3º Prix: 125 fr., P. C., M. Lavergne,
Célestin, à Brouelle.

4º Prix: 100 fr., M. Arbus, à St-Martin-leRedon.

P. S.: sans argent, M. Vignals, à Sieuran. P. S.: sans argent, M. Arbus, à St-Martin-Taureaux, Salers
P. S.: 100 fr., M. Martin, E., à Limogne. Taureaux Hollandais

1er Prix réservé. 2e Prix: 150 fr., M. Reilhé, à Englandières. 3e Prix: 100 fr., M. Martin, à St-Ambroise. Vaches (races Limousine et Garonnaise)

1° Prix: 150 fr., M. Girma, à St-Hilaire.

2° Prix: 125 fr., M. Richard, à Lauzès.

3° Prix: 100 fr., M. Claret, à Peyrilles.

4° Prix: 80 fr., M. Vincent, Eloi, à Lasca-

5° Prix: 70 fr., M. Vignals à Lascabanes. 6° Prix: 60 fr., M. Agard, à Espère. 7° Prix: 50 fr., M. Course, Jean, à Caillac. P. S.: 30 fr., M. Lavergne, à Brouelle. P. S.: sans argent, M. Richard, à Lauzès. Vaches (races Salers) 1°r Prix réservé. 2° Prix : 125 fr., M. Viguié, à Labéraudie. 3° Prix : 100 fr., M. Soulignac, à Labé-

audie.

4º Prix: 80 fr., M. Delfau, à Douelle.

5º Prix: 70 fr., M. Escérié, à Flaynac.

6º Prix: 60 fr., M. Faurie, à Bégoux.

7º Prix: 50 fr., M. Brel, à Raux.

P. S.: 40 fr., M. Baudel, à Crayssac.

P. S.: 40 fr., M. Delpech, au Peyrat.

Vaches (races laitières)

1º Prix: 150 fr., Hôpital de Cahors.

2º Prix: 125 fr., M. Murat, à Artis.

3º Prix: 100 fr., M. Couderc, à Cahors.

4º Prix: 80 fr., M. Martin, à St-Ambroise.

5º Prix: 70 fr., M. Vignals, à Labéraudie.

6º Prix: 60 fr., M. Brel, à Raux.

7º Prix: 50 fr., M. Richard, à Labéraudie.

8º Prix: 40 fr., M. Roufflé, à St-Georges,

Cahors.

9º Prix: 30 fr., M. Loudes, à Bégoux. P. S.: 25 fr., M. Reilhé, à Englandières. PORCINS 1er Prix: 80 fr., M. de Permezel, à Cabre-

rets. 2º Prix: 75 fr., M. Fracy, Théodore, à 3º Prix: 50 fr., M. Reilhé, à Englandières. Truies

1° Prix: 80 fr., M. Reilhé, à Englandières.
2° Prix: 75 fr., M. Malirac, Camille, à Ar-

3º Prix: 60 fr., M. de Permezel, à Cabre-

4º Prix: 40 fr., M. Teyssèdre, à Varaire. OVINS Béliers 1er Prix: Rappel de prix de Gramat, M. Pradel, à Montvalent.

2º Prix: 60 fr., M. Brel, à Raux.

3º Prix: 50 fr., M. Rives, à Cieurac.

3º Prix: 50 fr., M. Rives, à Cieurac.
4º Prix: 40 fr., M. Gayette, à Aujols.
5º Prix: 30 fr., M. Déjean, à Aujols.
Béliers jeunes
1º Prix: 50 fr., M. Brel, à Raux.
2º Prix: 40 fr., M. Rives, à Cieurac.
3º Prix: 30 fr., M. Déjean, à Aujols.
4º Prix: 25 fr., M. Gayette, à Aujols.

Rrebie

1er Prix: 25 fr., M. Gayette, à Aujols.

Brebis

1er Prix: 70 fr., M. Brel, à Raux.

2e Prix: 60 fr., M. Rives, à Cieurac.

3e Prix: 50 fr., M. Gayette, à Aujols.

4e Prix: 40 fr., M. Pradel, à Montvalent.

5e Prix: 30 fr., M. de Permezel, à Cabre-

nité que les autres pour frais de vie

Brebis jeunes 1° Prix: 50 fr., M. Rives, à Cieurac. 2° Prix: 40 fr., M. de Permezel, à Cabre-

ANIMAUX DE BASSE-COUR Lapins (race à fourrure, poil ras)

1º Prix: 12 fr.: M. Francès, à Duravel. 2º Prix: 8 fr., M. Teyssèdre, à Cahors. 3º Prix: 5 fr., Hôpital de Cahors. 4º Prix: 5 fr., Hôpital de Cahors.

Lapins (Angora)

1° Prix: 12 fr., Mme Latapie, à Montcuq.
2° Prix: 8 fr., M. Marcilhac, à Lapeyre.
3° Prix: 5 fr., M. Teyssèdre, à Cahors. Lapins de choux

1° Prix: 12 fr., M. Marcilhac, à St-Cirice.

2° Prix: 8 fr., M. Labrande, à Gourdon.

3° Prix: 5 fr., M. Teyssèdre, à Cahors.

Pintades 2º Prix: 10 fr., M. de Permezel, à Cabre-

Canards (Rouen)

1er Prix: Diplôme d'Honneur, Cie d'Or-léans, et 15 francs, M. Teyssèdre, à Cahors.

2º Prix: 12 fr., M. Reilhé, à Englandières.

3º Prix: 8 fr., M. de Permezel, à Cabre-

Canards (autres races)
2º Prix: 12 fr., M. de Permezel, à Cabre-

Volailles (race de Bresse) 1er Prix: 15 fr., Mme Brel, à Raux. 2º Prix: 10 fr., M. Marcilhac, à St-Cirice. 3º Prix: 8 fr., Hôpital de Cahors. Races étrangères

1° Prix: 15 fr., Mme Fusil, à Soucirac.

2° Prix: 10 fr., M. Baland, à Cahors.

Race de Caussade

2° Prix: 10 fr., M. Teyssèdre, à Cahors.

Oies

1er Prix: Prix d'honneur et 25 fr., M. de Permezel, à Cabrerets. 2º Prix: 20 fr., M. Reilhé, à Englandières. 3º Prix: 15 fr., M. Brel, à Raux. PIGEONS Race d'utilité 2º Prix : 8 fr., M. Labrande, à Gourdon.

2º Prix: 8 fr., Hôpital de Cahors.

Voyageurs

1ºr Prix d'honneur, 10 fr., M. Balland, à

Cahors.

2º Prix: 8 fr., M. Balland, à Cahors.

Prix d'honneur des animaux

ESPECE OVINE Médaille de vermeil : à M. Vignals à Lascabanes. ESPECE BOVINE

Médaille d'argent à M. Breil, à Raux. à M. Pradel, à Montvalent.
ESPECE PORCINE
Médaille d'argent à M. de Permezel, à Ca-ANIMAUX DE BASSE-COUR

Plaquette artistique de la Cie du P. O., à Mme Fusil, à Soucirac. Erratum

Dans le palmarès précédemment publié, prière d'ajouter pour les pigeons voyageurs:
2º Prix ex.: 8 fr., M. Parra, à Flaynac.

PRODUITS AGRICOLES Grande culture

1er Prix: 40 fr., M. Loulmet, à Arcam-

2º Prix: 30 fr., M. Marty, à St-Géry. 3º Prix: 25 fr., M. Arnal, à Cahors. 4º Prix: Diplôme, M. Besombes à Boissières. 5° Prix : 20 fr., M. Lacroix, à Bégoux. PRODUITS MARAICHERS of félicitations du J

Hors concours et félicitations du Jury, Syndicat horticole du Périgord. 1er Prix: Médaille de vermeil et 125 fr., M. Iches, à Cahors. 2º Prix: Médaille d'argent et 100 fr., M. Bris, à Cahors, rue de la Banque.
3º Prix: Médaille d'argent et 75 fr., Hôpital de Cahors. 3º Prix: Médaille d'argent et 75 fr., M. Malique, à Cahors.

Pépinières 1er Prix: Hors concours, félicitations du Jury, M. Pouzergues à Cahors: Diplôme de Médaille d'or et 100 fr.: M. Tardieu, à ors; Hors concours, diplôme d'honneur : M. Barreau, à Puybrun; Diplôme d'honneur: M. Rougier, à Duravel. Floriculture

Hors concours, félicitations du Jury:
Mairie de Cahors; ler Prix: Médaille de
vermeil et 200 fr., M. Tardieu, à Cahors;
Diplôme d'honneur: Mme Tardieu, à
Cahors; Prime de 100 fr.: M. Alaux, jardiplom municipal à Cahors et M. Stigle dinier municipal, à Cahors; M. Séguela pour l'organisation des sections maraîchères et floréales : Médaille de vermeil, G. M. et 500 fr.

Apiculture et Ruches Médaille de vermeil : Mme Fusil.

Fruits divers 1°r Prix: Médaille de vermeil G. M. Cie d'Orléans et 200 fr. à M. Iches, à Cahors. 2° Prix: Méd. d'argent du P. O. et 50 fr. à M. Mercadié, à St-Laurent-Lolmie. 3° Prix: Plaquette du P. O., M. Brunet, à 3º Prix : Plaquette du P. O. et Méd. d'ar-

gent, M. Tardieu, à Cahors. 4º Prix: Plaquette du P. O., M. Arnal, à 5º Prix: Méd. de bronze, M. Aladel, à Cahors,
6º Prix: Méd. de bronze, M. Capus, à
St-Laurent-Lolmie. 7º Prix: Méd. de bronze, M. Clary Théodore, à Lamadeleine. 8º Prix : M. de bronze à M. Labrande, à

9° Prix : Diplôme à M. Clary Camille, à Lamadeleine. 9° Prix: Diplôme à M. Demeaux, à 10º Prix: Diplôme à M. Viguié, à Lama-

deleine. 11° Prix: Diplôme à M. Miquel, à 12º Prix : Diplôme à M. Belmont, à Lama-13º Prix: Diplôme à M. Dupuis, à Mont-

14° Prix: Diplôme à M. Malique, à Lama-15° Prix: Diplôme à M. Clément, à

Cahors. 16° Prix: Diplôme à M. Constant, à 17º Prix: Diplôme à M. Calvet, à Lacapelle. 18º Prix: Diplôme à M. Rigal, à Espère. Beurre

Médaille de bronze à M. Martel, à Alvignac.

Médaille de bronze, M. Despeaux, à Cieu-Lavande Hors concours, félicitations du Jury : M.

Hors concours, félicitations du Jury : Alphonse à Cahors.

Diplôme de Méd. d'or, félicitations du Jury : M. Séval, à Cahors.

M. Margariden Prosper, chef de travaux de greffage du centre post-scolaire d'Aibas, grand diplôme, hors concours.

Section post-scolaire (Elèves de 15 à 18 ans)

Din de médaille de vermeil : Couture

Dip. de médaille de vermeil: Couture Etienne, Garrigues Gaston. Dip. de médaille d'argent : Bouyer Robert, Dip. de médaille de bronze: Albugue

Jean; Couture Raoul; Lacoste René; Del-four Fernand; Couture Fernand. Mention honorable: Bouyer Roger; Couture Roger; Hébrard Henri,

Section scolaire (12 à 15 ans)

Dipl. de Médaille de Vermeil: Delpon

Maurice. Dipl. de Médaille d'argent : Lacoste Ray-mond : Rolland Fernand. Dipl. de Médaille de Bronze : Pradel René; Fraysse Robert. (A suivre).

Pertes et Trouvailles M. Galan, demeurant à Laburgade, a

perdu une bâche en toile mesurant 5 mè-

M. Calvet, 24, boulevard Arago, à Paris, de passage à Cahors, a perdu un porte-feuille contenant neuf billets de banque,

sa carte d'identité et d'électeur. M. Pradel, demeurant à Tour-de-Faure, a perdu à l'exposition une broche montée

avec un louis de 20 francs. Le soldat Delugne, du 9º d'infanterie, à Cahors, a trouvé une broche en or.
Mile Suzanne Cournou, 38, rue Labarre, a trouvé un petit sac contenant une petite

M. Louis Marcouly, 4, rue du Bousquet, a trouvé un petit portemonnaie rouge contenant une médaille en métal. M. Liauzu, rue Ste-Barbe, a trouvé une

jaquette de femme en laine noire.
Tous ces objets sont à la disposition des personnes qui les ont perdus.

Chronique des Théâtres

Représentation de gala des Tournées H. Max Demain soir vendredi 2 octobre, au

Théâtre Municipal de Cahors, ARNAUDY, le célèbre comique du Théâtre de l'Athé-LE MONSIEUR DE 5 HEURES vaudeville en 3 actes, de MM. Maurice Hennequin et Pierre Veber.

ROYAL-CINEMA

Réouverture. — Nouvelle Direction SAMEDI 3 octobre, soirée: à 8 h. 45 DIMANCHE, matinée: à 2 h. 45 et soirée: à 8 h. 45

PROGRAMME SENSATIONNEL "MACISTE EMPEREUR"

SUPER-PRODUCTION Interprété par le célèbre athlète MACISTE

Ce grand film admirable, vous amusera et vous passionnera; il a fait courir les foules, à Paris et à Toulouse. LES DEUX COMPÈRES

comédie dramatique en 5 parties FRIGO a le filon comédie comique (fou rire) ORCHESTRE

LA MEILLEURE PROJECTION Prix des Places. - Réservées, 2 fr. 50; premières, 2 fr.; secondes, 1 fr. 50; troisièmes, 1 fr., demi-tarif pour les Enfants et Militaires.

CHRONIQUE SPORTIVE AVIRON CADURCIEN

Après quelques séances d'entraînement, tant en salle qu'au terrain des sports, l'équipe première de l'Aviron Cadurcien jouera dimanche sa première parlie et ou-vrira la saison de rugby, à Cahors, par un maich contre l'Union Sportive Gourdon-

L'équipe de nos visiteurs qui, dimanche dernier, après avoir dominé constamment, ne succomba que de 3 à 0 devant Belvez, paraît devoir, cette année, promener victorieusement les couleurs gourdonnaises dans son Comité, le Périgord-Agenais. Dirigée par Cambon, ancien joueur de l'équipe première de Libourne, grand animateur de l'équipe; renforcée d'excellentes recrues telles que Poujade de Toulouse-Marengo, Auzié du Foot-Club de Grenoble, elle doit, dimanche, inquiéter ceux qui défendrent nos couleurs. Nul doute que l'application des nouvelles règles aidant, nous n'assistions à une belle partie.

Le public viendra d'autant plus nombreux L'équipe de nos visiteurs qui, dimanche

une belle partie.

Le public viendra d'autant plus nombreux à cette première rencontre, ainsi qu'aux suivantes, qu'il sait l'équipe cadurcienne animée, cette année, d'un sain esprit de club et que, d'autre part, afin de permettre à tous d'assister aux belles et émotionnantes parties de rugby, la Société a consenti de nouveaux sacrifices en ramenant à 2 francs l'entrée aux tribunes et à 1 franc l'entrée générale. l'entrée générale

De plus, afin de favoriser les ardents sup-porters du club, qui n'en feraient pas par-tie, une carte donnant accès aux tribunes pour tous les matches organisés par l'Aviron pendant la saison de rugby (championnats exceptés) a été créée au prix de 20 fr., faisant ainsi bénéficier ceux qui la prendrônt d'une notable réduction. Ces cartes sont en vente chez M. Ludo Rollès, place d'Armes. THE RESERVE THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE

Arrondissement de Cahors

Luzech

Rugby. - Après quelques entraînements, l' « Union Sportive Luzéchoise » va ouvrir sa saison de rugby, dimanche prochain 4 octobre, par un match amical contre les « Cheminots Agenais »; le vaillant quinze dont la renommée n'est plus à faire, vien-dra pour la première fois à Luzech où se déroulera le match annoncé plus haut. Nous espérons que les amateurs de rugby seront nombreux sur le terrain de la

Les jeunes gens qui désirent faire partie de la Société sont priés de se faire ins-crire le plus tôt possible au Siège Social. Sachant tous les avantages qui en résultent pour tous ceux qui sont membres actifs, nous sommes persuadés que les adhésions seront rapides et nombreuses.

Castelfranc

Mérite agricole. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de Cheva-lier du mérite agricole, de M. Bouyssou Edmond cultivateur et Adjoint au Maire de Castelfranc.

Nous nous réjouissons d'autant plus de cette nomination, que cette distinction n'a jamais été mieux méritée. Aussi adressons-nous à notre ami Bouyssou nos plus cordiales félicitations.

Puy-l'Evêque

Ecole des filles. — A partir de la rentrée du 1er octobre, notre école enfantine qui, depuis longtemps, avait été installée, à titre provisoire, dans les locaux de la mairie, sera enfin transférée à notre belle école de filles.

La maîtresse, Mme Lasguignes, prenant sa retraite à partir de cette date, sera remplacée par Mme Calvet, institutrice à Loupiac, où est nommée Mme Vayssié. En adressant tous nos regrets à Mme Lasguignes, dont les bons soins maternels et avisés ont toujours été appré-ciés, nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue à Mme Calvet

et à Mme Vayssié. Duravel

A propos de fêtes. — Nous donnons ci-après le texte officiel de la délibération du conseil municipal prise dans sa séance du 15 courant et affichée sur les murs de

la mairie: « Séance du 15 septembre, présents : « MM. Filhol Gérard, Fillieu, Cazabonne, « Cax, Piedloup, Périé, Filhol Emile; ab-« sents : Maradènes, Serres, Rougier « Georges, Rougié Valentin. « A cause de sa coïncidence avec les

M. Aubény, demeurant à Aubière (Puy-de-Dòme), a perdu un sac à main en cuir noir contenant une bourse en argent. « que pour cette année seulement la fête « du dimanche qui suit la fête patronale

« n'aura pas lieu. » Les habitants n'ont pas lu sans un douloureux étonnement cette délibération et le manifestent bien publiquement.

Devant cette émotion grandissante et cette désapprobation générale, nous sommes allés trouver M. Georges Rougier un des membres du Conseil municipal, absent à cette séance. Je viens de lire, en effet, nous dit M

Rougier le texte que vous me soumettez. Il m'étonne et m'attriste et je vous avoue que si j'avais été présent, j'aurais fait tous mes efforts pour amener mes collègues à ne pas prendre cette décision qui provoque un émoi fort légitime chez les habitants du bourg et surtout chez les commer-Je connais la sollicitude du Maire pour

les intérêts communaux; je viens de lui

écrire pour le prier de convoquer à nou-

veau le Conseil municipal, et j'espère que cette décision si préjudiciable aux intérêts du bourg de Duravel ne sera pas mainte-Espérons avec M. Georges Rougier qu'une délibération contraire à celle qui précède viendra celmer le mécontente-

Arrondissement de Figeac

si chères à toute la population.

Figeac Concert et bal. - Ce fut un étonnement pour tous les Figeacois que le concert donné dimanche dernier, place Vival, par l'harmonie les Artisans Réunis. Nos vaillants musiciens firent preuve, une fois de plus, de leur valeur toujours croissante et méritèrent les chaleureux applaudissements qui ne leur furent point ménegés. Après le concert, aux sons d'un brillant orchestre, et malgré la température assez fraîche, danseuses et danseurs s'en don-

nèrent à cœur joie jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. Nous tenons à remercier une fois encore les organisateurs des fêtes de la place Louis-Vival qui, non satisfaits de nous avoir déjà donné deux admirables jour-

Malgré une défense acharnée, notre quinze fut battu par 29 points à 0 (9 es-sais, 1 but). Nos intrépides joueurs avaient trop présumé de leurs forces et ils man-quent d'entraînement, telle fut l'impression générale. Ils devront donc se mettre à l'œuvre résolument, afin de recevoir dignement, dimanche prochain, le club de valeur qu'est « Français-Sport »

Contributions indirectes. — Le jeune Paul Gayraud, ancien élève du Collège Cham-pollion, surnuméraire des Contributions indirectes à Figeac, vient d'être nommé vérificateur à Verdun (Meuse). Toutes nos félicitations.

sin un portefeuille. L'ouverture, faite en présence de témoins, permit de constater qu'il renfermait, en dehors de nombreux papiers, une somme importante. Une carte de voyageur de commerce, au nom de M. Crémilleux, à Romans (Drôme), mit sur la trace de l'intéressé qui fut trouvé à l'Hôtel David où il était en train de dîner bien tranquillement. Il ne s'était pas encore aperçu de la perte qu'il avait faite, mais son émotion, quoique exempte de soucis, n'en fut pas moins, vive. Et il remercia chaleureusement M. Bro à qui nous sommes heureux d'adresser nos féli-

qui le tient à la disposition de son propriétaire.

Dans les P. T. T. - Nous apprenons que M. Emile Ber, notre sympathique compatriote, facteur des Postes à Villejuif (Seine), est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

avec plaisir que nous enregistrons le succès des élèves de l'école laïque des supérieures. M. André Contrasty obtient une bourse de 750 francs pour l'école primaire supé-

rieure de Cahors. bourse de 750 francs pour l'école primaire supérieure de Saint-Céré.

M. Salavialle, élève de première année de l'école primaire supérieure de Cahors, ancien élève de l'école de Cajarc, obtient une bourse de 1.150 fr.

leurs dévoués maîtres pour les beaux succès remportés.

St-Chels

Ce syndicat, créé dans le but de favoriser l'achat des engrais par wagen complet, les envois par petites quantités étant trop onéreux, a un dépôt à Cajarc qui sera ouvert tous les jours de foire. On peut dėjas'y procurer du superphosphate. Des expéditions de scories et de potasse d'Alsace sont attendues incessamment. Le syndicat se charge de faire analyser

gratuitement des échantillons de terre à ses membres, mais on fera bien auparala manière de prélever ces échantillons. Tous les cultivateurs du canton de Cajarc peuvent faire partie de ce syndicat Pour adhésion et tous renseignements, s'adresser soit à M. Pezet Albert à Saint-

Lacapelle-Marival

le 8 octobre 1925, à Lacapelle-Marival.

Jument mulassière suitée

Verrats

1° Prix: 80 fr.; 2° 70 fr.; 3° 60 fr.;

4° Prix: 50 fr.; 5° Prix: 40 fr.; 6° Prix: ment général et conserver les traditions

l'Agriculture.

nées, ont su, avec le reliquat de leurs quêtes, nous procurer une agréable soi-rée dont chacun emporta le meilleur sou-

Foot-ball rugby. — Dimanche a eu lieu, à Décazeville, le match entre l'équipe première du Sporting-Club Décazevillois et l'équipe mixte du Groupe Sportif Figea-

de Toulouse.

Dimanche prochain aura lieu à Figeac, sur le terrain de Londieu, l'ouverture officielle de la saison de rugby. A cet effet, les dirigeants du G.S.F. ont fait appel à l'équipe I du « Français-Sport », équipe toulousaine de très bonne valeur. Ce quinze, très en souffle, pratiquant un jeu très agréable, vient chez nous avec la ferme intention de remporter la victoire. D'autre part, les rouges et noirs sont aussi résolus à faire l'impossible pour triompher. Les encouragements du nom-breux public qui se rendra dimanche prochain à Londieu leur faciliteront la tâche. Les opérations seront dirigées par M. Cauzinille, arbitre officiel du Comité d'Auvergne, qui arbitrera selon les dernières

Probité. - Lundi, dans l'après-midi. M. Bro, libraire, a trouvé dans son maga-

Chien trouvé. - Un superbe chien griffon égaré a été requeilli, dimanche der-nier, par M. Landes, débitant à Planioles,

Calarc

Succès de nos écoles larques. - C'est garçons eux hourses des écoles primaires

M. Théodore Vaissière obtient une

Nos félicitations aux élèves ainsi qu'à

Nouveau syndicat. - Il s'est constitué un nouveau syndicat qui a pris le nom de Syndicat agricole interlocal de la région de Cajarc. Les membres du bureau de cette nouvelle association qui a provisoi-rement son siège social à Saint-Chels sont de quatre communes différentes.

vant de demander des renseignements sur Chels, président, soit à M. Alibert Julien, à Cajarc, secrétaire.

Concours agricole. — Les agriculteurs et éleveurs du canton de Lacapelle-Marival et cantons voisins sont invités à participer au concours agricole du Comice qui se tiendra Les primes importantes et nombreuses ci-dessous indiquées sont pour les éleveurs le meilleur garant du succès de ce concours.

ANIMAUX REPRODUCTEURS

1^{re} Classe: ESPECE BOVINE

Taureaux (race Limousine)

1^{or} Prix: 80 fr.; 2° Prix: 70 fr.; 3° Prix:
60 fr.; 4° Prix: 50 fr.; 5° Prix: 40; 6° Prix:
30 fr.; 7° Prix: 30 fr.; 8° Prix: 30 fr.

Veaux de boucherie

1° Prix: 80 fr.; 2° Prix: 70 fr.; 3° Prix:
60 fr.; 4° Prix: 50 fr.; 5° Prix: 45 fr.;
6° Prix: 40 fr.; 7° Prix: 40 fr.; 8° Prix:

Prix d'honneur de la première classe:
Médaille d'argent offerte par M. le Ministre
de l'Agriculture au nom de la République.
2º Classe: ESPECE CHEVALINE

1er Prix: 100 fr.; 2e Prix: 80 fr.; 3e Prix: 3º Classe : ESPECE PORCINE

Truies avec leur portée

1° Prix: 100 fr.; 2° Prix: 80 fr.; 3°
Prix: 70 fr.; 4° Prix: 60 fr.; 5° Prix: 50

fr.; 6° Prix: 40 fr. Truies pleines

1° Prix: 80 fr.; 2° Prix: 70 fr.; 3° Prix:
60 fr.; 4° Prix: 50 fr.
Prix d'honneur de la 3° classe: Médaille de bronze offerte, par M. le Ministre de l'Agriculture

4º Classe: ANIMAUX DE BASSE-COUR
(Lot de 1 mûle et 2 femelles)
Oies, canards, dindons 1er Prix: 20 fr.; 2e Prix: 15 fr.; 3e Prix:

Poules, pigeons, pintades
1° Prix: 12 fr.; 2° Prix: 10 fr.; 3° Prix: Lapins
1 er Prix: 10 fr.; 2 Prix: 8 fr.; 3 Prix: Prix d'honneur de la 4° Classe: Médaille de bronze offerte par M. le Ministre de

EXPOSITION DE PRODUITS AGRICOLES ET MARAICHERS Primes de 10 à 30 francs.

ET INSTRUMENTS AGRICOLES Primes de 20 à 50 francs.
Dispositions générales du concours Les déclarations des exposants seront

EXPOSITION DE MACHINES

recues jusqu'au 6 octobre, terme de rigueur à la Mairie de Lacapelle-Marival. Les exposants devront posséder les animaux présentés depuis plus de trois mois et s'engager à les faire servir encore pendant un an au moins à la production (sauf pour les veaux de lait). Les animaux, produits agricoles et machines devront être rendus sur le lieu du

concours à 9 heures et ne pourront pas être enlevés avant 15 heures du soir. La proclamation et la distribution des récompenses auront lieu à la Mairie de Lacapelle-Marival, à 15 heures.
Le Jury se réserve le droit de reporter des primes d'une catégorie à une autre s'il y a lieu, ses décisions sont souveraines.

Les lauréats seront inscrits d'office comme membres du Comice. Nota: Les membres du Comice Agricole de Lacapelle-Marival ont décidé qu'à partir de 1925, le Concours aurait lieu chaque année le 8 octobre, jour de foire.

Latronquière

Braconniers de rivière. - Pour fêter comme il convenait la fête de leur village, deux jeunes gens du canton de Latronquière avaient convié des amis à se délecter d'un excellent plat de truites, et, pour se les procurer, ils ne trouvèrent rien de mieux que d'empoisonner un ruisseau.

L'administration n'appréciant pas ce mode de pèche, une instruction a été ouverte. Les deux coupables ont été interrogés par M. le juge d'instruction de Figeac.

juge d'instruction de Figeac.

Sousceyrac Conseil municipal. — M. le maire expose les avantages qui résulteraient pour la commune de sa participation au Syndicat cantonal d'études pour l'électrification rurale et demande au conseil de désigner deux délégués qui représenteraient la localité au sein de cette association légalement constituée.

Après en avoir délibéré, l'assemblée se range à l'avis de son président et choisit comme délégués M. Clamagirand et M. le docteur Lassale. M. le président donne lecture du compte rendu de la séance du conseil général du Lot au sujet du rétablissement du courrier du Rouget, qui est indispensable pour assu-rer les communications incessantes de

notre localité et des régions avoisinantes avec la haute et la basse Auvergne.

Après en avoir délibéré, le conseil prie respectueusement et avec la plus vive instance, les pouvoirs publics de mettre tout en œuvre pour nous faire obtenir, à bref délai, le rétablissement du courrier du Rouget. La commune de Sousceyrac est déci-dée, en principe, à faire un effort financier pour aboutir; mais il lui est malériellement impossible, en raison même des lourdes charges qu'elle supporte de prendre à son compte la plus grosse part de la dépense. Le conseil municipal adopte ensuite, après discussion, certains projets se rapportant: 1. Au service des inhumations; 2. au nettovage et au maition an état de conseil met et au maition aprête de la meter de la conseil supposition de la conseil de la conseil de la conseil de la conseil de la nettoyage et au maintien en état de pro-preté de la place publique; 3. à l'ouverture du marché aux veaux et aux porcs gras les jours de foire. Ces dispositions seront confirmées par des arrêtés municipaux qui leur donneront force de loi.

Ecole primaire supérieure de filles. — Voici les succès obtenus pendant l'année scolaire 1924-1925:

scolaire 1924-1925:

Brevet élémentaire — Session d'octobre:
Mile Frégeac; session de juillet: Miles Raymonde Nadal, Marcelle Lafon, Marcelle Richard, Jeanne Bastit, Yvonne Frignac, Lina Veyrac, Renée Cayrol, Jeanne Cancès, Germaine Galaret, Yvonne Pradié, Armande Pichond, en tout douze élèves reçues.

Brevet d'enseignement primaire supérieur. — Session d'octobre: Mile Frégeac; session de juillet: Miles Cayrol, Galaret, Veyrac.

Ecole normale. — Mlle Yvonne Frignac, au Pay. Liste supplémentaire: Mlles Can-ces, Lucienne Cayrol, Renée Cayrol, Bas-

tit, Veyrac.

Bourses d'enseignement primaire supérieur. — Douze élèves reçues:

3º série: Miles Girma, Chartroux, Artoux,

2° série: Mlles Fréjeac, Labrune, Cassan, Fabre, Cayrol, Lacaze. 1° série: Mlles Mazière et Larnaudie. Concours des postes. — Mlle Faraire, de Certificat d'études primaires. — Mlles Breil (mention bien), Drelon (mention bien), Estaudié (mention bien), Cayre (mention bien), Gineste (mention bien), Astier (mention bien), Bastit, Roux, Mentières.

Au total, trente-huit succès pour les divers examens.

Arrendissement de Gourdes

Gourdon

Confrontation. - Jeudi a eu lieu la confrontation de Chonez, le voleur de Massabie, propriétaire-laitier aux Barpiers, commune de Gourdon, avec ses principaux accusateurs. Jusqu'ici, l'inculpé a opposé, contre toutes les évidences, les dénégations les plus énergiques.

Son complice présumé, qui a été vu chez M. Fabre, au café des Fleurs, vivement recherché n'a encore pu être retrouvé, faute de renseignements précis sur son signalement.

Martel

Réunion du Conseil municipal. — Samedi 3 octobre, à 8 h. 30 du soir, aura lieu une réunion extraordinaire du Conseil municipal.

Ordre du jour : eau, électricité. Ces deux questions étant d'un intérêt capital pour l'avenir de notre localité, nous invitons le plus grand nombre possi ble d'électeurs à assister à cette séance.

Grandes fêtes agricoles des 10 et 11 octo-bre 1925. — A la demande du Comité orga-nisateur, la Compagnie d'Orléans a bien voulu accorder à tous les exposants de notre concours des 10 et 11 octobre pro-chain la réduction de 50 0/0 pour le transport de tous les animaux et objets exposés pendant des deux journées Cette exposés pendant ces deux journées. Cette réduction comporte la taxe pleine à l'aller, mais le retour gratuit. Pour le retour, les exposants devront se munir du certificat réglementaire qui leur sera délivré par le secrétaire-général du concours et de l'exposition.

St-Germain

Foire du 25 septembre. - La foire mensuelle de Saint-Germain-de-Bel-Air fut assez importante. Le foirail était assez bien garni et animé. Les bœufs gras étaient cependant assez rares. Voici les cours pratiqués:

Bœufs de boucherie, de 240 à 250 francs Bœufs de boucherie, de 240 à 250 francs les 50 kilos; vaches de boucherie, de 195 à 205 fr. les 50 kilos; bœufs de travail, jusqu'à 7.500 fr.; doublons, de 4.500 à 5.250 francs; bourrets d'Auvergne, de 2.500 à 3.000 fr. la paire; veaux de lait, de 5 fr. 50 à 6 fr. le demi-kilo. poids vif.

Moutons gras, de 200 à 220 fr. la pièce; brebis suitées, 300 fr. l'unité; agneaux, de 4 fr. 50 à 5 fr.; moutons maigres, de 140 à 160 fr. la pièce.

160 fr. la pièce. Porcelets de 2 mois, de 90 à 120 francs la pièce (baisse); porcs de charcuterie, de

6 fr. 35 à 6 fr. 50 le kilo. Marché à la volaille : poules, de 30 à 35 fr.; poulets, de 25 à 28 fr.; dindons, 35 fr.; oies demi-grasses : 1re qualité, de 70 à 85 fr.; 2º qualité, de 55 à 65 fr.; pigeons, de 6 à 7 fr., le tout la paire. Œufs, 5 fr. 50 la douzaine; lapins domestiques, de 8 à 12 fr. la pièce. Gibier: lièvres, 4 fr. 50 le demi-kilo;

Céréales: maïs, de 90 à 95 fr.; avoine, de 50 à 55 fr.; haricots, 180 fr.; froment, de 95 à 100 fr. l'hectolitre.

Fourrages: foin, de 7 à 8 francs; regain, de 4 fr. 50 à 5 fr. 50; paille, 10 fr., la tout les 50 kilos.

lapins, 7 fr.; perdreaux, 8 fr.; cailles,

le tout les 50 kilos. Bois de chauffage : rondins de 1 mère, de 28 à 30 francs le stère (hausse); fagots, de 40 à 45 fr. le cent. Marché nul sur les vins. Marchands forains nombreux.

Marché aux prunes

Miramont, le 28 septembre. - Apport de plus en plus réduit: fruits, de 40 à 45 au demi-kilo, 430 fr.; de 50 à 55 au demi-kilo, 230 fr.; de 60 à 65 au demi-kilo, 270 fr.; de 70 à 75 au demi-kilo, 240 fr.; de 80 à 85 au demi-kilo, 220 fr; de 90 à 95 au demi-kilo, 200 fr.; de 100 à 105 au demi-kilo, 180 fr.; Fretin, de 100 à 150 fr., les 50 kilos

MOTEUR A GAZ Force 7 chevaux

A Vendre

BONNE OCCASION

S'adresser au Bureau du Journal On demande Ouvrières 6, FAUBOURG CABAZAT

TRAVAIL ASSURÉ et BIEN RÉTRIBUÉ Urgence

n'ayant aucune profession spéciale

Dernière heure Les dettes françaises aux Etats-Unis

Une réduction probable des annuitès françaises Suivant le correspondant du Times à Washington, les négociations de la dette française marquent une retraite américaine plus qu'une avance française. Une nouvelle nonconfirmée dit que les Etats-uns accepteraient maintenant 35 millions de dollars par an, pendant les cinq premières années, paiements qui augmenteraient graduellement à 40

M. Caillaux insiste toujours sur la clause de sauvegarde qui, en cas de défaut de paiement des réparations par l'Allemagne, entraînerait automatiquement la revision de l'accord. Le même correspondant estime qu'il n'y aurait rien de plus dangereux, pour les bonnes relations entre la France et l'Amérique, qu'un accord qui serait conclu sur ces bases et qui serait sujet à être révisé plus

millions de dollars par an.

AU MAROC

La lutte sur le front français La bataille qui a commencé, bien que ne comportant pas de développements immédiats, présente une importance considérable car, elle sert à établir les bases des futures actions en nous permettant d'occuper les hauteurs qui dominent la belle place d'armes de Kiffane et jusqu'au Djebel Aknout, qui commande la haute vallée de l'oued Chanouia dans le pays des Cheznaias. Cette bataille peut s'appeler combats du Haut Meoun.

Les obsèques de M. Léon Bourgeois Le gouvernement a décidé que les

obsèques de M. Léon Bourgeois seront célébrées aux frais de l'Etat. · Elles auront lieu au Père-Lachaise vendredi après-midi vraisemblablement.

Au cours de la cérémonie, M. Painlevé prendra la parole. Suivant la volonté exprimée par l'ancien président du Sénat, les obsèques seront civiles et le corps sera

Les négociations de Washington Un accord de principe serait intervenu....

Selon une dépêche de Washington, M. Mellon, en levant la séance hier après-midi, aurait déclaré au sujet de la proposition française:

« Il ne faudrait pas croire que l'accord est définitif sur ces chiffres. « Nous les communiquerons demain à notre commission qui seule décidera ».

Mais de sérieuses résistances resteraient à vaincre

Les milieux américains estiment qu'il faut encore vaincre une grande résistance de la part de certains membres de la commission américaine des dettes.

sera capital. La signature de l'accord

L'arbitrage du Président Coolidge

et le retour de M. Caillaux Si l'accord est accepté définitivement les documents seront probablement signés aussitôt et M. Caillaux quitterait Washington dans la soirée d'aujourd'hui.

LES ETATS-UNIS ratifieraient le traité de Lausanne,

De Constantinople. — On apprend ici que le gouvernement américain est disposé à ratifier le traité de Lausanne.

....au mois de décembre Le Sénat américain se réunissant le 1er novembre, la ratification aurait lieu environ un mois après.

LA CONFÉRENCE DE LOCARNO Les préparatifs du cabinet du Reich

De Berlin. — Au cours d'une réunion tenue hier soir, le cabinet du Reich a continué l'examen des questions concernant la conférence de Locarno. Le départ de la délégation allemande

Le gouvernement allemand a décidé d'avancer le départ de la délégation allemande qui aura lieu de-

main soir.

Quelle sera l'attitude de l'Italie ? De Milan. — Les journaux italiens observent une grande réserve au sujet de l'attitude de la délégation italienne à Locarno.

La participation de M. Mussolini à la conférence paraît douteuse, le Premier Ministre Italien devant présider le Grand Conseil Fasciste qui

Mussolini n'irait pas à Locarno

AVIS DE DÉCÈS Madame et Monsieur GERNOLLES, médaille militaire, croix de guerre, indus-

s'ouvre à Rome le 5 octobre.

Madame et Monsieur René GERNOL-LES et leurs fils; Mademoiselle Odette GERNOLLES:

Madame veuve LÉGNIAC, née FRANCY, et sa famille, à Alger; Madame veuve GERNOLLES et ses enfants, à Tonneins;
Madame et Monsieur PINET et leurs enfants, à Brive;
Madame et Monsieur GERNOLLES et

leurs enfants, à Marseille; Mademoiselle GERNOLLES Marie, en religion sœur Saint François; Mademoiselle GERNOLLES Louise, en religion sœur Sainte-Dosithée; Les familles GERNOLLES, LÉGNIAC, FINET, LASVÈNE et tous les autre parents ont la douleur de faire part à leurs

amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne Madame veuve GERNOLLES

Née FRANCY leur mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, tante, décédée à Cahors, à l'âge de 81 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques, qui auront lieu le samedi 3 octobre, en l'Église Cathédrale, à 7 h. 3/4 pré-

ICHES, de Pradines, DELMAS, BES-SIÈRE, et tous les autres parents, ont l'honneur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la person-

Les familles SASTRES, DESPRATS,

On se réunira, 6, rue des Boulevards.

AVIS DE DECES

Monsieur SASTRES Antoine leur père, grand-père, oncle, cousin et petit-cousin, décédé en son domicile, rue de la Merci, nº 9, et vous prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le 2 octobre 1925, en l'église Notre-Dame

de Saint-Georges, à 15 heures.

Pour vos réparations d'Horlogerie et Bijoulerie Adressez-vous: 8, Boulevard Gambetta Aux OUVRIERS HORLOGERS RÉUNIS qui vous feront un travail soigné, rapide

garanti et bon marché

Achat d'Or, Argent, Diamants, Vieux Dentiera et Pièces Démonétisées

-ECHANGE -Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

FRÉDÉRIC MAUZENS

XIV

La Rome australienne

Puis, comme le baron avait eu l'imprudence de dire devant nous, dans l'ascenseur, qu'il se sentait un peu fatigué, mon cousin déclara :

- J'ai envie d'aller faire un tour. Et nous quittâmes immédiatement le Victoria Palace, les trois hommes sur nos talons. Le patron de l'hôtel nous avait fait sortir par une porte de derrière, pour éviter les nombreuses personnes qui stationnaient, en mon honneur, devant l'entrée principale.

Nous nous trouvions dans une grande rue qui s'allongeait toute droite à perte de vue. Les passants marchaient vite, les voitures étaient rapides, les trams filaient comme des autos de course. Et au-dessus de ce hâtif va-et-vient de gens et de véhicules pressés, dans le réseau aérien des fils électriques, je m'imaginais les coups de téléphone et les dépêches se croisant, silencieux et invisibles.

Il était dix heures du matin. Plaisance avait à la main un paquet

- Ce sont mes brosses à tête et mes peignes, dit-il. Je vais me faire couper les cheveux.

Bientôt une boutique de coiffeur s'offrit à nous. Nous entrâmes. Le patron s'avança et prononça une phrase

Plaisance était un homme de précautions. Je le vis sortir de sa poche un petit livre plat, long et jaune, qu'il se mit à feuilleter. Puis il articula lentement:

I wish to have my hair cut. Le patron répondit deux mots et

montra un fauteuil vide. Je regardai en dessous M. de Chas-

seneuil. Il réprimait un sourire. Tandis que Plaisance déballait ses affaires de toilette, le patron m'adressa la parole. Je secouai la tête et allai m'asseoir sur une banquette. M. de Chasseneuil dit à ses compa-

 Nous ne pouvons pas rester là pour rien. Faites-vous aussi couper

les cheveux. - Je n'en ai pas besoin, dit Cru-

chat.

— Peu importe! Faites-les-vous couper, vous! Mais il n'y avait pas de danger que le baron livrât sa tête aux peignes et aux brosses d'un coiffeur. Et les siens étaient restés à l'hôtel. Je vais acheter quelque chose,

Et il engagea un dialogue au cours

pris dans sa malle au moment de sor-, duquel plusieurs petits articles de parfumerie passèrent des vitrines dans une boîte où on les arrangea. Cruchat pensa que le moins coûteux serait encore de se faire raser. Il esquissa le geste de se barbouiller de savon et le coiffeur y répondit en indiquant un fauteuil. Loustau imita le brocanteur.

Plaisance, dont le peignoir était déjà couvert de cheveux, rouvrit ce petit livre jaune, que je sus depuis être « l'Anglais tel qu'on le parle ». Puis, avec effort, comme un enfant

qui épelle, il détailla : — Mind you do not cut it too short; I am afraid of taking cold.

Le garçon arrêta le cliquetis de ses ciseaux et regarda Plaisance d'un air

Mon cousin avait dit cette phrase en donnant aux lettres et aux diphtongues la même valeur phonétique qu'en français. De là un charabia inintelligible. Il s'en aperçut:

- Sapristi! je me suis trompé de colonne! Et il lut la même phrase écrite avec

sa prononciation figurée : – Maînd you dou not keut it tou chorte; aï am afrèd of té'king' côlde. Malgré la froideur qu'il affectait

vis-à-vis de Plaisance, le baron n'avait

pu retenir un éclat de rire.

La coupe de cheveux terminée, mon cousin paya pendant qu'on lui brossait sa veste. Loustau se lavait la figure. M. de Chasseneuil et moi nous levâmes.

Le brocanteur, une joue pleine de mousse, s'agita dans son fauteuil. — Monsieur le baron! fit-il, je n'ai

Plaisance se hâta de me pousser dehors, et le baron et Loustau nous suivirent. Une minute après, un trot pareil à celui d'un cheval de charrette retentissait derrière nous, et Cruchat, soufflant et furibond, nous rejoignait. Il avait la moitié droite de la figure soigneusement rasée et la gauche

hérissée d'une barbe de trois jours. Mon cousin entra dans plusieurs autres boutiques et choisit, en priant qu'on les lui envoyât au Victoria Palace, des caleçons, des chaussettes, des bottines, un cache-poussière, un manteau, des foulards, des guides Baedeker, des comestibles, des cordiaux, — de quoi remplir une deuxième malle. Il se montait pour continuer ce voyage qui menaçait de s'éterniser. Partout Cruchat se fit montrer une foule de choses et toujours il s'en alla sans rien prendre.

M. de Chasseneuil acheta pour deux. Vers onze heures et demie, comme nous revenions à l'hôtel, Loustau étouffa un juron sous sa moustache. Puis il dit rapidement à mi-voix :

- Ne criez pas, ne courez pas, ne vous arrêtez pas... N'ayez l'air de rien ... Nous continuâmes à marcher du

même pas, mais en nous serrant,

Départ de Béduer 9 15

d'instinct, contre le policier. Celui-ci poursuivait: - Vous voyez ces deux gentlemen

qui nous précèdent à une quinzaine, à son déguisement. Puis, je les vois de mètres?

Au bord du trottoir ? fit le baron. Non, au milieu. Un grand et un

— Le feutre gris et le panama? Oui!

Eh bien? interrogea anxieusement Cruchat. - Eh bien! leurs silhouettes me

mer et Burley! Loustau sortait de son portefeuille les fiches anthropométriques et les examinait.

rappellent terriblement celles de Pal-

Plaisance, depuis la scène de l'arrivée à Bombay, n'avait pas adressé la parole à l'inspecteur. Ce fut cependant lui qui, se faisant notre interprète à tous, demanda d'une voix altérée:

- Vous croyez que ce sont eux ?... — Je le crois, répondit Loustau. Ils doivent être en train de nous filer. Mais ils chont devant? fit Cru-

- On file mieux quelqu'un en le précédant qu'en le suivant. Mais comment seraient-ils déjà ici ?... fit Plaisance.

— Nous y sommes bien! Et vous ne les remarquez que

maintenant ?... - Oui, et parce qu'ils commettent

en ce moment une grosse faute, celle d'être ensemble. Ils m'ont probablement passé plus d'une fois sous le nez, mais isolément, et chacun d'eux pris à part était méconnaissable grâce

Ligne de Bagnac à Latronquière

Départ de Bagnac 20 »

ici non seulement l'un près de l'autre, mais de dos, et une personne grimée se reconnaît plus facilement de dos que de face.

Je sentais mes jambes se paralyser. Je fis encore quelques mètres et restai sur place. Mes compagnons s'arrêtèrent. Loustau m'empoigna: - Marchez donc !

Et il me fit avancer de force comme un manifestant qu'on mène au poste. Mais pendant quelques secondes le bruit de nos pas avait cesse. Un des deux gentlemen s'était retourné.

L'inspecteur sacrait en sourdine. — S'ils ne se mésient pas, à présent que nous nous sommes laissé voir plantés au milieu du trottoir, autour de Bernard en train de se pamer! — Mais pourquoi ne les arrêtezvous pas? demanda le brocanteur.

— Voulez-vous que je coure après ? Au moins l'un d'eux s'échappera. Voulez-vous que je prie le premier policeman que nous rencontrerons de me prêter main-forte ? Je ne lui aurai pas dit deux mots que mes oiseaux se seront envolés. Non, il aurait fallu les pincer à leur hôtel...

- Pinchez-les-y! - Seulement je crains que maintenant ils ne sachent que nous les avons éventés...

Les deux gentlemen arrivaient à un angle de rue. Ils tournèrent. Quand nous tournâmes à notre tour, le feutre gris et le panama s'étaient évanouis. (A suivre)

Espédaillac

Grèzes

d'Assier

Mouret

Ligne Gourdon-Cahors, par Cazals

Lissac Arrivée à Figeac 9 »

Pont Carral

Salviac

Cazals

Montcléra Frays.-le-Gélat ...

Goujounac

Canourgnes

Pontcirq Rostassac

Mercuès

Arrivée à Cahors 10 45

Ligne Cahors-Gourdon, par Cazals

Départ de Cahors 16 »

Arrivée à Gourdon 20 15

Ligne de Gourdon-Labastide-Murat

Départ de Gourdon (P.) (1).. 6 »

Curebourset

St-Germain

St-Chamarand ...

Frayss.-le-Gourd. .

P. de Vaillac (e.) .

Arrivée à Labastide-Murat (2) 8 26

Crayssac 9 55

Espère 10 10

Mercuès 16 30

Espère 16 40

Crayssac 17 »

Rostassac 17 20

Pontcirq 17 30 Canourgnes 17 40

Goujounac 17 55 Frays.-le-Gélat ... 18 05

Monteléra 18 30

Cazals 18 50

Concorès 6 45

7 40 7 55

Livernon

Cornouiller 6 10

Quissac 6 25

Reyrevignes 8 20

6 40

7 05

7 25

7 40

8 25

8 55

Départ de Fontanes

Arrivée à Assier

Départ de Gourdon

Départ

N-CALL AND SAME		OF STATE OF
	iae des autob	US
Lign	de Castelnau-Caho	rs
	Castelnau (1)	8 »
Depart de	Vitarelles	8 15
	Malmousque	8 25
-	Boyer (embr.)	8 30
-	Pern (d°)	8 40
-	L'Hospitalet	8 45
_	Granéjouls	8 50
_	Embr. Terry	8 55
-	Le Montat	9 »
Arrivée à	Sept-Ponts	9 15 9 20
NOTA	Du 1er Novembre au 31	Mars, le
départ de Castelnau aura lieu à 18 h, et à 8 h. 30.		
	de Cahors-Castelna	
Départ de	Cahors (1)	17 »
-	Sept-Ponts	17 15 17 25
THE PARTY OF	Le Montat	17 30
	Embr. Terry Granéjouls	17 35
	L'Hospitalet	17 40
	Pern (embr.)	17 50
WALK TO SERVICE	Boyer (d°)	18 »
	Malmousque	18 10
_	Vitarelles	18 20
Arrivée à	Castelnau	18 30
Ligne de Cazes-Mondenard-Castelnau		
	zes-Mondenard (1).	6 30
	Cazillac	6 45
-	Trijouls (embr.) .	6 50
_	Saux	7 »
-	Molières-Saux (r.).	7 20
	Sauveterre (embr.)	7 30
-	St-Aureil	7 45
A minds A	Thézels (embr.)	7 50
Arrivée à Castelnau 8 »		
(1) — Du 1er Novembre au 31 Mars, le départ de Cahors aura lieu à 16 h. 30 et de Cazes- Mondenard à 7 h.		
Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard		
TO DE LOS DE LA CONTRACTION DE	Castelnau (1)	18 30
Dopare do	Thézels (embr.)	18 40
	St-Aureil	18 50
-	Sauveterre (embr.)	19 »
-	Molières-Saux (d°)	19 10
	Saux	19 25

Canies 8 50 19 05 Service supplémentaire

Trijouls (embr.) . 19 30

Flaugnac 6 40 16 20

Canies 6 45 16 30

St-P.-Lab. ... 6 55 16 35

Rescouf (Lev.) 7 05 16 45

Fontanes 8 25 18 40 Rescouf (Lev.) 8 35 18 50

St-P.-Lab. ... 8 45 19 »

— Cazillac 19 40 Arrivée à Cazes-Mondenard . 20 »

Ligne de Castelnau à Lalbenque-Gare

Dép. de Castelnau ... 6 30 16 10

— Fontanes 7 15 16 55 Arriv. à Lalbenque ... 7 30 17 10

Ligne de Laibenque-Gare à Castelnau

Dép. de Lalbenque (g.) 8 15 18 30

— Flaugnac 9 » 19 15 Arriv. à Castelnau 9 15 19 30 les jours de foire à Casteinau Départ de Cahors 8 » Sept-Ponts 8 15 Le Montat 8 25 Terry (embr.) . . . 8 30 8 30 Granéjouls 8 35 L'Hospitalet 8 40 Pern (embr.) 8 50 9 » Boyer (embr.) ... Malmousque 9 10 Vitarelles 9 20 Arrivée à Castelnau 9 30 ≓épart de Castelnau 16 30 Vitarelles 16 45 Malmousque 16 55 Boyer (embr.) ... 17 » Pern (embr.) 17 10 L'Hospitalet 17 15 Granéjouls 17 20 Terry (embr.) ... 17 25 Le Montat 17 30

mardi de chaque mois.
Un service supplémentaire est fait entre Cahors et l'embranchement de Pern (aller et retour) main et soir, les jours de foire de Cahors, en c d'affluence de voyageurs. Ligne Gare de Parnac à Albas Départ d'Albas 9 20 14 35

Arrivée à Cahors 18 »

NOTA. - Ce service n'a lieu que le deuxième

Sept-Ponts 17 45

— Luzech ... 9 50 15 5 Arrivée à Parnac ... 10 » 15 15 Ligne d'Albas-Gare de Parnac Départ de Parnac (g.) 10 30 15 45 — Luzech .. 10 45 16 » Arrivée à Albas 11 55 16 20

Ligne du Boulvé à Puy-l'Evêque Départ du Boulvé 8 » Embr. Bovila 8 10 Saint-Matré 8 20 Saux 8 25 Sérignac 8 35 Floressas 8 45 Embr. Grézels ... 8 55 Grézels 9 5 Arrivée à Puy-l'Ev. (gare) . 9 15 Ligne de Puy-l'Evêque au Boulvá Départ de Puy-l'Ev. (gare) . 19 30 Embr. Grézels ... 19 40 Grézels 19 45

Floressas 20 5 Sérignac 20 15 Saux 20 25 Saint-Matré 20 35 Embr. Bovila ... 20 50 Arrivée au Boulvé....... 21 » NOTA. — L'horaire ci-dessus ne sera en vigueur que pendant la durée de l'heure d'été. Sur cette ligne le service doit être fait avec une voiture à dix places. Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 05

Fumel 8 15

Montayral 8 25 Mauroux 8 45. Lacapelle-Cab 9 » Arrivée à Puy-l'Evêque 9 15 Départ de Puy-l'Evêque (1).. 9 50 Floressas 10 15 Sérignac 10 20 St-Matré 10 40 Belmontet 10 55 Arrivée à Monteuq 11 20 (1) Après le train qui va sur Cahors à 9 h. 44. Ligne de Montcuq-Puy-l'Evêque-Libos Départ de Monteuq 14 30

— Belmontet 14 55 St-Matré 15 15 Départ de Sérignac 15 30 Départ de Floressas 15 35 Arrivée à Puy-l'Evêque 15 50 Départ de Puy-l'Evêque (1).. 16 20 Lacapelle-Cab 16 40 Mauroux 16 55 Montayral 17 15 Fumel 17 30 Arrivée à Libos 17 45 (1) Après l'arrivée du train qui vient de Cahors Ligne de Lauzerte à Cahors

par Lascabanes Départ de Lauzerte 9 15 Auléry 9 35 St-Fort 9 45 Les Granges 9 50 Montlauz. (emb.) . 10 » St-Laur'-Lol. 10 10 St-Cyprien (B.-d.-C.) 10 20 Quatre-Routes ... 10 25 Lascabanes 10 30 Labast.-Marnhac . 11 » Embr. r. Nat. 11 10 Arrivée à Cahors 11 30 NOTA. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 17 h. 50 et repartant à 18 h. 15 pour Moissac.

Ligne de Cahors à Lauzerte par Lascabanes Départ de Cahors 16 »

Embr. r. Nat¹• ... 16 10 Lab.-Marnhac ... 16 35 Lascabanes 16 50 Quatre-Routes ... 17 » St-Cyprien (B.-d.-C.) 17 05

St-Laurent (M.) .. 17 15 Montlauzun (emb.) 17 20 Les Granges 17 25 St-Fort 17 30 Auléry 17 45 Arrivée à Lauzerte (P.) 18 » Ligne de Cahors à Montcuq-Lauzerte Dép. de Cahors 6 45 17 15 Emb. r. nat... 6 55 17 25 Em. r. Tresp. 7 10 17 40 Le Cluzel ... 7 15 17 45 Villesèque ... 7 25 17 55 St-Martial ... 7 30 18 05 St-Pant. Em.. 7 35 18 15

Montcuq 8 05 18 45 Ste-Croix (e.). 8 15 " Lebreil (d°). 8 20 Caminel (d°) . 8 25 Ste-Juliette d° 8 30 Bouloc (d°) . 8 35 Arrivée à Lauzerte (P.) 9 " NOTA. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 8 h. 45 et repartant pour cette localité à 9 h. 5.

Bagat Em. . . 7 40 18 20 St-Daunès . . . 7 50 18 30

Ligne de Lauzerte-Monteuq-Cahors Dép. de Lauzerte » 18 05 - Auléry Emb. »

Dép. de Bouloc Emb. Ste-Juliette d° 18 25 Caminel (d°). 18 30 Lebreil (d°) . 18 35 Ste-Croix (d°) 18 40 Montcuq 7 » 18 45 St-Daunès ... 7 10 18 50 Bagat Emb. . 7 20 18 55 St-Pant. Em.. 7 25 19 » St-Martial ... 7 35 19 05 Villesèque Em. 7 50 19 10 Le Cluzel ... 8 05 19 20 Emb. Tresp. . 8 10 19 30 Emb. r. nat. . 8 20 19 40 Arrivée à Cahors 8 30 20 05 Ligne de Limogne-Saillac Vaillac et Lalbenque Dép. de Limogne .. 5 » 15 » Promilhanes . 5 20 15 20

Beauregard .. 5 30 15 30 Saillac 5 45 15 40 Varaire 6 » 15 50 Bach 6 10 16 05 Escamps 6 20 16 15 Concots ... 6 35 Escamps 6 50 16 15 Vaylats 7 » 16 25 — Piboulède . . . 7 10 16 35 Arr. à Lalbenque (y.) . . 7 20 16 45 Arr. à Lalbenque (g) . 7 30 17 »

Ligne de Lalbenque-Vaillac Saillac et Limogne Dép. de Lalbenque (g) 8 15 18 30 Lalbenque (v) 8 30 18 45 Piboulède ... 8 45 19 » Vaylats 8 55 19 10 Escamps 9 05 19 20 Concots » 19 35 Escamps 9 05 19 50 Bach 9 15 20 » Varaire 9 25 20 10 Saillac 9 40 20 20 Beauregard . 9 50 20 30 Promilhanes 10 » 20 40

Arr. à Limogne 10 20 21 » NOTA. - L'autobus ne passe à Concots que le matin en allant vers la gare de Lal-benque et le soir au retour de la gare. Sur cette ligne le service ne doit être fait qu'avec une voiture à dix places. Ligne de Cahors à St-Martin-Labouval Départ de Cahors 15 » Arcambal 15 15 Rossignol 15 30 Le Peuplier 15 45 Concots 16 »

Arrivée à Limogne 16 25

Départ de Limogne 16 30

Embr. Camy 16 15

Cénevières 16 50 Arr. Saint-Martin-Labouval .. 17 05 Ligne de St-Martin-Labouval à Cahors Dép. Saint-Martin-Labouval . . 9 20 Cénevières 9 30 Arrivée à Limogne 10 » Départ de Limogne 10 05 Embr. Camy 10 15 Concots 10 35 Le Peuplier 10 45

Rossignol 10 55 Arcambal 11 10 Arrivée à Cahors 11 30 Ligne de Labastide à Cahors Départ de Labastide-Murat . 8 35 Soulomès 8 45 Caniac (pot.) 8 50

Saint-Cernin 8 55 Lauzès 9 10 Vers 9 40 Savanac 9 50 Lamadeleine 10 » Larroque 10 10 Arrivée à Cahors 10 30 Ligne de Cahors à Labastide Départ de Cahors 16 15 Larroque 16 25 Lamadeleine 16 30 Savanac 16 35 Vers 16 40 Lauzès 17 30 Saint-Cernin 17 50 Caniac (pot.) 18 »

— Soulomès 18 05 Arrivée à Labastide-Murat .. 18 30 Ligne de Limogne à Figeac Départ de Limogne 7 » Promilhanes 7 15 St-Jean-de-Laur . . 7 30 Gaillac 7 55 Cajarc 8 10

Gréalou

Savin

St-Chels 8 30

8 45

9 "

Faycelles 9 35 Arrivée à Figeac 10 » Ligne de Figeac à Limogne Départ de Figeac 16 30 Faycelles 16 55 Béduer 17 15 Savin 17 30 Gréalou 17 45 St-Chels 18 » Cajarc 18 20 Gaillac 18 35 St-Jean-de-Laur . 19 » Promilhanes 19 15 Arrivée à Limogne 19 30 Ligne de Saint-Céré à Figeac Départ de St-Céré 7 10 La Gineste 7 30 7 50 Aynac 8 20

Anglars Lacapelle-Marival 8 30 Le Bourg 8 50 lssepts 9 05 Fons 9 20 Camburat 9 30 Planioles Arrivée à Figeac 10 10 Ligne Figeac-Saint-Céré Départ de Figeac 16

Planioles 16 15 Camburat 16 25 Fons 16 40 Issepts 16 55 17 15 Lacapelle-Marival. 17 30 Anglars 17 40 Aynac 18 25 La Gineste 18 40 Arrivée à St-Céré 19 10 Ligne de Figeac à Latronquière

Départ de Figeac 7 20 Planioles 7 35 Pl. de Planioles .. 7 45 Doullans 7 50 Cardaillac 8 5 Prentegarde 8 15 Lascombelles 8 25 Sainte-Colombe ... 8 35 Rouqueyroux 8 45 La Vitarelle 8 55 Richoux 9 5 Saint-Médart 9 15 Gorses 9 40 La Cayol 9 55

Latronquière 10 »

Ligne de Latronquière à Figeac Départ de Latronquière 18 » La Cayol 18 10 Gorses 18 35 Saint-Médart 18 55 Richoux 19 05 La Vitarelle 19 15 Rouqueyroux 19 25 Sainte-Colombe .. 19 35 Lascombelles 19 45 Prentegarde 19 55 Doullans 20 10 Cardaillac 20 20 Pl. de Planioles .. 20 30 Planioles 20 35 Arrivée à Figeac 20 45

Arrivée à

Ligne de Latronquière à Saint-Céré Départ de Latronquière 10 10 Sénaillac 10 25 Vaquier 10 30 Lapo 10 40 Sousceyrac 11 » Alzac 11 10 Le Fangas 11 20 Rougié 11 30 Frayssinhes 11 40 Siramond 11 50 Arrivée à Saint-Céré 1155

Ligne de Saint-Céré à Latronquière Départ de Saint-Céré 15 45 Siramond 15 50 Frayssinhes 16 05 Rougié 16 20 Le Fangas 16 30 Alzac 16 40 Sousceyrac 16 55 Lapo 17 05 Vaquier 17 20 - Sénaillac 17 30 Arrivée à Latronquière 17 50

Ligne de Latronquière à Bagnac Départ de Latronquière 9 50 Le Dental 10 05 Croix-de-Malte ... 10 10 Le Sers 10 20 Terres-Rouges ... 10 30 Le Mazer 10 40 La Curade 10 50

Arrivée à Bagnac 11 20

La Curade 20 35 Le Mazer 20 40 Terres-Rouges ... 20 55 Le Sers 21 » Croix-de-Malte ... 21 10 Le Dental 21 20 Arrivée à Latronquière 21 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré 4 15 St-Jean Cr. de ... 4 20 St-Médard id. 4 25 Bagou id. 4 35 Boutel Embr. 4 45 Mayrinhac 4 55 Le Pontet embr. . Lavergne Gramat 5 25 Péchaut Le Bastit 6 20 Carlucet Embr. .. 6 25 E. de Fontanes ... 6 30 Goudou 6 40 Arrivée à Labastide 6 50 Départ de Labastide 7 30 Montfaucon

Séniergues Embr.. Carr. de Ginouillac 7 50 Peyrebrune Carr. Arrivée à St-Projet (1) 8 10 (1) Les samedis et jours de foire à Gourdon le service est prolongé jusqu'à Gourdon. Pour le retour, le départ de Gourdon a lieu à 16 heures. Ligne de St-Projet à St-Céré Départ de St Projet 16 40 Peyrebrune Carr.. 16 45 Carr. de Ginouillac 16 50 Séniergues E. 16 55

Montfaucon 17 10 Arrivée à Labastide 17 30 Départ de Labastide 18 40 Goudou 18 45 E. de Fontanes .. 18 50 Carlucet Embr. .. 18 55 Le Bastit 19 05 Lavergne 20 05 Le Pontet Embr. 20 15 Mayrinhac 20 20 Boutel Embr. 20 30 Bagou Croix 20 45 St-Médard (d°) . . 20 55 St-Jean (d°) 21 » Arrivée à St-Céré 21 15 Ligne de Conduché-Vallée du Célé Départ de Figeac 17 » Ceint-d'Eau 17 10 Drauzou 17 15 Camboulit 17 20

Boussac 17 30 Corn 17 40 Ste-Eulalie 17 50 Espagnac 18 » Brengues 18 10 St-Sulpice 18 30 Marcilhac . 7 » 18 40 Monteil . . 7 10 18 50 - Sauliac ... 7 25 19 05 - Cabrerets . 7 50 19 30 Arrivée à Conduché .. 8 05 19 45 Ligne Vallée du Célé-Conduché Départ de Conduché . 9 10 20 15 Cabrerets .. 9 20 20 30 Sauliac ... 9 40 20 50 Monteil ... 9 50 21 » Marcilhac . 10 » 21 15 St-Sulpice . 10 10

Brengues .. 10 30 Espagnac .. 10 40 Ste-Eulalie . 10 50 Corn 11 » Boussac . . . 11 10 Camboulit . 11 20 Drauzou .. 11 25 Ceint-d'Eau 11 30

Arrivée à Figeac 11 40 Ligne de Figeac à Labastide-Murat Départ de Figeac 16 30 Lissac (bourg) . . . 16 45 Mouret 16 50 Reyrevignes 17 »

Arrivée à Assier 17 50 Départ d'Assier 18 50 Livernon 18 25 Grèzes 18 45 Espédaillac 19 10 Quissac 19 25

Cornouiller 19 40 Fontanes 19 50 Goudou 20 » Arrivée à Labastide-Murat .. 20 50 Ligne de Labastide-Murat à Figeac Départ de L'abastide-Murat . 5 45 — Goudou 5 50

(1) En cas de retard de l'express venant de Paris, l'autobus ne part qu'à 6 h. 15, mais il n'attend pas au delà de cette limite. (2) Un service supplémentaire par Vaillac, Frayssinet et St-Germain directement, est fait entre Labastide et Gourdon tous les samedis et jours de foire à Gourdon. Le même service a lieu entre Labastide et St-Germain les jours de foire à St-Germain. Ligne de Labastide-Murat-Gourdon Départ de Labastide-Murat . 18 45 Montfaucon 19 15 P. de Vaillac (e.) 19 30 Frayss.-le-Gourd. . 19 45 St-Chamarand ... 19 50 St-Germain 20 10 Concorès 20 25 Curebourset 20 35 Arrivée à Gourdon 21 m Ligne de Gourdon à Souillac par Payrac Départ de Souillac (gare) ... Départ de Souillac (ville) ... 7 10 7 20 Lanzac Emb. Nadaillac .. Le Treil 7 50 Carrière 7 55 Arrivée à Payrac Départ de Payrac Emb. r. Payrac . . 8 15 La Séguinie Emb. r. Laval ... 8 20 Emb. Reilhaguet . 8 30 Emb. Gramat 8 35 St-Projet 8 45 Le Vigan 8 55 Arrivée à Gourdon 9 10 Ligne de Souillac à Gourdon par Payrac Départ de Gourdon (gare)... 16 15 Vigan 16 25 St-Projet 16 35 Emb. r. Gramat .. 16 45 Emb. Reilhaguet . 16 50

Emb. r. Laval ... 16 55

Emb. la Séguinie . 17 »

Emb. r. Payrac .. 17 05

Carrière 17 25

Le Treil 17 30 R. Nadaillac 17 40

Lanzac 17 55

-<>!!<>

Arrivée à Payrac 17 10

Départ de Payrac 17 20

Arrivée à Souillac (gare) 18 15

Arrivée Souillac (ville)